

PA4-1. BILAN DE LA CONCERTATION

SECRETARIAT GENERAL ET ADMINISTRATION - ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE EN AMENAGEMENT DES TERRITOIRES -INGENIERIE JURIDIQUE DES TERRITOIRES

WAVRIN -

REVITALISATION DU COEUR DE BOURG - BILAN DE LA CONCERTATION

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 5217-2 ;

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 103-1 à L. 103-6 ;

Vu la délibération n°20 C 0201 du 16 octobre 2020.

I. Rappel du contexte

La révision générale du Plan Local d'Urbanisme, dite « PLU2 » a vu l'émergence d'un principe d'interdiction des extensions urbaines dans le périmètre de l'aire d'alimentation des captages d'eau potable du Sud de la Métropole, afin de préserver la qualité et la quantité de la ressource en eau du territoire métropolitain.

Afin de répondre au besoin de logements sur la commune, qui ne peut plus être rempli en extension, la commune de Wavrin et la Métropole Européenne de Lille ont étudié la réalisation d'une opération de revitalisation du cœur de bourg.

D'une surface de 4,77 hectares, cette opération prend place pour une large partie sur les emprises de l'ancien collège de Wavrin et des anciennes écoles Jules Ferry et Anatole France, aujourd'hui relocalisées, sur des terrains déjà artificialisés.

Les objectifs poursuivis par cette opération sont les suivants :

- Revitaliser la liaison entre la mairie, les équipements et les espaces récréatifs du parc de la Deûle ;
- Restituer l'identité rurale de la commune en prolongeant le continuum paysager du parc des Ansereuilles jusqu'au cœur de ville ;
- Satisfaire la demande de logements et favoriser les parcours résidentiels en créant notamment une offre de logements pour les seniors ;
- Développer la mixité sociale et fonctionnelle du cœur de bourg ;
- Respecter les principes d'innocuité, de non-atteinte quantitative et qualitative de la nappe phréatique.

Une partie importante du site est aujourd'hui classée dans le PLUi en zonage UEP dédié à la réalisation d'équipements publics. La réalisation d'une opération mixte nécessitera donc une évolution du PLU. Ce terrain accueillant une installation sportive communale, elle entrerait dans le champ de la réserve n°3 de la commission d'enquête sur la révision générale qui avait pour objet de préserver ce type de terrains.

Dès lors, une concertation préalable à l'évolution du PLU apparaissait nécessaire afin d'associer pleinement la population à une éventuelle modification de son cadre de vie.

Par ailleurs, l'évolution du PLU permettra la réalisation d'une opération d'aménagement de renouvellement urbain, qui rend obligatoire la réalisation d'une concertation préalable en application de l'article L. 103-2 4° du code de l'urbanisme.

II. Objet de la délibération

1. Déroulement de la concertation préalable

Suite à l'adoption des objectifs poursuivis par le projet et des modalités préalables par le Conseil métropolitain le 16 octobre 2020 (délibération n°20 C 0201), la concertation s'est déroulée du 19 novembre 2020 au 12 janvier 2021.

La crise sanitaire que le pays a traversé avec pour conséquence un nouveau confinement a imposé d'adapter nos pratiques afin de permettre le déroulement de la concertation tout en préservant la santé de chacun.

Dans ce sens, les réunions publiques présentiellees ont été remplacées par des réunions publiques virtuelles diffusées sur Facebook et l'atelier s'est déroulé par le biais d'une visio-conférence.

Ainsi, malgré un contexte sanitaire compliqué, toutes les modalités prévues par la délibération susmentionnée ont été respectées.

Le détail du déroulé de la concertation figure en annexe de la délibération.

2. Synthèse des observations recueillies

Les modalités de concertation appliquées ont permis une large information et participation du public puisque les réunions publiques diffusées sur Facebook ont été visionnées plusieurs centaines de fois et un total de 137 observations et propositions est recensé.

Si une part importante des observations et propositions vient conforter le projet présenté, un certain nombre ont permis de mettre en avant des thématiques à prendre en compte dans l'élaboration du projet. Ces thématiques sont les suivantes :

- L'insertion du projet au regard des conditions de circulation existantes ;
- L'aménagement des espaces publics ;
- Les commerces et équipements ;
- L'habitat ;
- La présence de l'eau.

L'ensemble des contributions et des propositions est repris et analysé en annexe de la délibération.

3. Bilan de la concertation

Conformément à la méthodologie socle définie par la Charte de la Participation Citoyenne, le de la concertation indique les thèmes et propositions retenus dans la poursuite du projet, et ceux qui ne l'ont pas été :

- 14 propositions ont été recensées durant cette concertation préalable sur 4 thèmes distincts :
- Mobilité ;
 - Cadre de vie, aménagement des espaces publics ;
 - Présence de l'eau ;
 - Commerces et équipements.

Le bilan de concertation annexé à la présente délibération indique pour chaque proposition si elle a été retenue ou non et une explication de ce choix.

Conformément à la Charte de la Participation Citoyenne, la Métropole garantit aux citoyens le suivi de l'effectivité des décisions et des mesures prises à l'issue de la concertation.

Dans le cadre présent, la synthèse des observations du public et le bilan tiré par le Conseil seront rendus publics sur le site internet de la MEL, et seront joints à toute procédure ultérieure et compléteront toute demande d'autorisation nécessaire à la mise en œuvre du projet arrêté le cas échéant.

4. Projet arrêté à l'issue de la concertation

Le projet de revitalisation du Cœur de Bourg de Wavrin s'implante sur une surface de 4.77 hectares, il permettra à terme d'accueillir 90 logements.

Le projet présentera des typologies variées qui répondent aux besoins de la population et au parcours résidentiel de celle-ci en proposant du logement collectif, des logements dédiés aux personnes âgées, du logement social, deux unités de huit logements dédiés aux personnes en perte d'autonomie et des lots libres de construction.

Le projet comprendra également un équipement public situé au cœur du projet pour 550m² et 1500 m² dédié aux commerces de proximité. Ce projet propose en outre de redonner 46% d'espace non imperméabilisé au travers des espaces verts publics proposés sur un site qui en compte actuellement 26%.

En terme de mobilité, le projet traduit une volonté d'apaiser et d'alléger la circulation sur le secteur du centre bourg en réaménageant les voiries existantes et en permettant aux modes doux d'être au cœur des déplacements notamment vers les structures scolaires.

Les espaces verts proposés participent du projet en donnant une large place à l'infiltration, des espaces ouverts et ludiques.

Les observations et propositions du public ont été prises en compte dans ce projet arrêté mais elles permettront également de l'améliorer quand celui-ci rentrera dans un niveau de définition plus précis. L'évolution des règles du PLU2 veillera aussi à développer des outils permettant la réalisation de ce projet tout en veillant à traduire et intégrer les préoccupations et propositions des citoyens telles que formulées lors de cette concertation.

Par conséquent, la commission principale Aménagement, Habitat, Politique de la ville, Foncier, Urba., GDV consultée, le Conseil de la Métropole décide :

- 1) De tenir compte de la synthèse des observations présentée, et de tirer le bilan de la concertation ;
- 2) D'arrêter le projet défini dans sa nature et ses options essentielles au terme de la concertation ;
- 3) De laisser à Monsieur le Président, ou son représentant délégué, l'initiative de procéder aux formalités nécessaires à la restitution du bilan de cette concertation.

Résultat du vote : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Acte certifié exécutoire au 26/02/2021

Le Président de la Métropole Européenne de Lille
Pour le Président
Le Responsable de service délégué

Arnaud FICOT
Directeur Assemblées
Le 26/02/2021

DOSSIER COMPLET EN ANNEXE

PA 059653_23 M09003
Date d'export : 13/04/2023
Wavrin
Date de dépôt : 02/05/2023
Demandeur principal : MEL
Adresse du projet : 13 rue Roger Salengro
Libelle : PA10_2_1.pdf,PA3_1_2.pdf,PA14_4_2.pdf,PA1_2_1.pdf,PA4_1_2.pdf,PA14_2_2.pdf,PA14_1_2.pdf,PA14_7_2.pdf,cerfa_PA_1_2.pdf,PA9_1_2.pdf,PA6_1_2.pdf,PA14_5_2.pdf,PA2_1_2.pdf,PA8_1_2.pdf,PA14_6_2.pdf

BILAN DE CONCERTATION PREALABLE

Valorisation du cœur de ville de Wavrin



INTRODUCTION

Le projet de valorisation du cœur de ville de Wavrin est un projet de renouvellement urbain prenant place sur des sols déjà artificialisés. Les démolitions programmées libèrent un vaste foncier au contact de la rue A. Pinteaux. Le périmètre de projet constitue une opportunité rare de réintroduire le végétal en cœur de bourg.

Ainsi, le grand parc central qui structure le projet fait pénétrer la campagne et le parc de la Deûle jusqu'au cœur de la ville. Ce vaste espace public à forte qualité paysagère irrigue l'opération et revitalise le lien entre les différents éléments emblématiques de la ville. Un axe Nord-Sud étend le parc des Ansereuilles jusqu'au centre-bourg. Un axe Est-Ouest se greffe aux pâtures et parcelles agricoles.

Le bâtiment central adressé rue Achille Pinteaux constitue un réel repère historique. Implanté en vis-à-vis de remarquables maisons de maître, le bâtiment ménage l'unité architecturale de la rue et contribue à en structurer les abords. Le bâtiment ne fait pas obstacle au désenclavement du cœur de ville. Il est donc conservé. Adossée au bâtiment

PA 059653_23_M0002
Date d'export : 13/04/2023
Wavrin

Date de depot : 02/02/2023

Demandeur principal : MEL

Adresse du projet : 13 rue Roger Salengro

Libelle : PA10_2_1.pdf,PA3_1_2.pdf,PA14_4_2.pdf,PA1_2_1.pdf,PA4_1_2.pdf,PA14_2_2.pdf,PA14_1_2.pdf,

réhabilité, une extension de plain-pied opère l'articulation entre tissu urbain existant et constructions neuves. Les bâtiments adjacents sont démolis afin de créer une respiration et une ouverture visuelle vers les espaces paysagers.

Le projet majoritairement dédié à l'habitat répond à la demande croissante de logements sur le territoire communal et au nécessaire renouvellement de la population. Cette offre propose une diversité typologique et programmatique adaptée aux demandes locales avec des :

- logements collectifs
- logements en béguinage
- maisons individuelles mitoyennes
- maisons pavillonnaires en lots libres.

Cette programmation permet de libérer des logements de grande taille existants et d'accueillir une population plus jeune avec des enfants. Elle participe donc à structurer et à enrichir le parcours résidentiel.

La construction de nouveaux équipements et la création de cellules commerciales assureront l'animation du quartier. Cette mixité fonctionnelle est essentielle pour renforcer la vitalité du cœur de ville.

Le traitement paysager du projet sert la volonté de donner une identité forte au cœur de ville, de tisser des liens et proposer des espaces de bien-être et de convivialité :

- Les voiries requalifiées sont plantées d'arbres et de haies ou de massifs de graminées.
- Les parkings sont conçus comme des espaces densément plantés qui participent à la structure arborée du parc.
- Les parvis des équipements et les lieux de rassemblement ménagent des ouvertures qui permettent d'accueillir des manifestations de différentes natures.
- Des placettes arborées permettent aux cafés ou restaurants d'installer leurs terrasses.
- Ça et là des aires de jeux pour enfants animent le parc.
- Des espaces communautaires en cœur de béguinage sont supports de lien social intergénérationnel.
- Des allées proposent des promenades et des liaisons entre les quartiers, les équipements et la campagne alentour aux piétons et aux cyclistes.
- Des espaces d'observation de la nature (la prairie entre le centre culturel et le sentier de l'église).

I. Organisation et déroulement de la concertation préalable

Une partie importante du site est aujourd'hui classée dans le PLUi en zonage UEP dédié à la réalisation d'équipements publics. La réalisation d'une opération mixte nécessitera donc une évolution du PLU. Ce terrain accueillant une installation sportive communale, elle entraine dans le champ de la réserve n°3 de la commission d'enquête sur la révision générale qui avait pour objet de préserver ce type de terrains.

Dès lors, une concertation préalable à l'évolution du PLU apparaît nécessaire afin d'associer pleinement la population à une éventuelle modification de son cadre de vie.

Par ailleurs, à titre accessoire, l'évolution du PLU permettra la réalisation d'une opération d'aménagement de renouvellement urbain, qui rend obligatoire la réalisation d'une concertation préalable en application de l'article L. 103-2 4° du code de l'urbanisme.

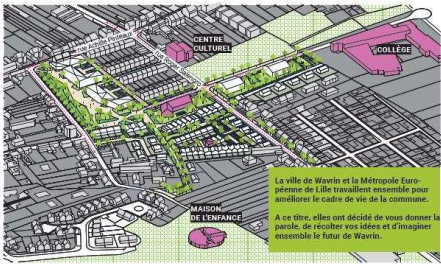
Conformément à la délibération n°20 C 0201, les modalités suivantes ont été mises en œuvre lors de la concertation qui s'est déroulée du 19 novembre 2020 au 12 janvier 2021.

A. Modalités de publicité et d'information du public

La communication du projet s'est faite à travers plusieurs modalités d'information :

- Article dans le Wavr'info
- Flyer

L'avenir de Wavrin se construit avec vous !



La ville de Wavrin et la Métropole Européenne de Lille travaillent ensemble pour améliorer le cadre de vie de la commune. A ce titre, elles ont décidé de vous donner la parole, de recueillir vos idées et d'imaginer ensemble le futur de Wavrin.

La ville de Wavrin demain ? participez à la concertation !

- 1. Réunions publiques**
Session de lancement : jeudi 19 novembre 10h
Visioconférence organisée par la ville, inscriptions par mail : concertationw@villewavrin.fr
Facebook Live organisé par la ville : <https://www.facebook.com/villewavrin/>
- 2. Exposition**
accessible au public aux horaires d'ouverture de la mairie :
du mardi au vendredi de 9h à 17h et de 18h30 à 19h15
samedi de 9h à 12h
fermeture le jeudi après-midi
et à la Métropole Européenne de Lille :
de 9h à 17h45 et de 18h15 à 19h sur place de RDV : 03 20 31 97 00
- 3. Atelier participatif en ligne**
sur inscription préalable
Visioconférence organisée par la ville, inscriptions par mail : concertationw@villewavrin.fr
Samedi 5 décembre 10h - 11h30
- 4. Questionnaire**
en ligne sur la plateforme de la MEL : <https://participation.lillemetropole.fr/processus/concertationw@villewavrin.fr>
ou à remettre avant le 18/12/2020 à l'accueil de la mairie
- 5. Registre**
disponible en mairie, à la MEL, et en ligne sur la plateforme de la MEL : <https://participation.lillemetropole.fr/processus/concertationw@villewavrin.fr>

À VOUS LA PAROLE !

Pour plus de renseignements, veuillez nous contacter à l'adresse mail suivante : concertationw@villewavrin.fr ou par téléphone au 03 20 31 97 00.

CONCERTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE VALORISATION DU CENTRE-VILLE.

ORGANISÉE PAR LA VILLE DE WAVRIN ET LA MÉTROPOLÉ EUROPÉENNE DE LILLE DU JEUDI 19 NOVEMBRE 2020 AU MARDI 12 JANVIER 2021, CETTE CONCERTATION INVITE LES WAVRINOIS À DONNER LEUR OPINION SUR LES AMÉNAGEMENTS À VENIR DU CENTRE-VILLE.



La concertation publique est une étape essentielle qui permet de présenter le projet en détail, de définir ensemble les aménagements et de les partager avec le plus grand nombre, au bénéfice de la ville et de ses citoyens.

Plusieurs thématiques seront abordées au cours de cette concertation :

- Espaces publics et nature en ville
- Habitat et formes urbaines
- Gestion de l'eau
- Mobilité douce
- Commerces

Toutes les personnes intéressées par le projet, c'est-à-dire les riverains, les usagers, les acteurs des mondes économique et associatif sont invitées à s'informer et à donner leur avis sur le projet soumis à concertation. Elle se déroulera en plusieurs étapes :

1. RÉUNION DE LANCEMENT
Une réunion publique de lancement aura lieu le jeudi 19 novembre à 10H. Au vu des conditions sanitaires actuelles, la réunion se déroulera par le biais d'un Facebook Live organisé par la ville.

2. EXPOSITION
S'en suivra une exposition en mairie qui vous permettra, Wavrinots, de vous informer sur le projet dans sa globalité, avec la possibilité de vous exprimer par le biais d'un questionnaire et d'une boîte à idées, afin de recueillir les observations de chacun. Permanences en mairie les :
➤ samedi 21 novembre, 9h - 12h
➤ mercredi 25 novembre, 14h - 17h
➤ lundi 14 décembre, 9h - 12h

3. ATELIER
Afin d'échanger et de recueillir les observations de chacun, un atelier de réflexion sera proposé le samedi 5 décembre, sur inscription.

Au vu des conditions sanitaires actuelles, la réunion se déroulera par le biais d'un Facebook Live organisé par la ville.

4. RÉUNION DE CLÔTURE
À l'issue de cette concertation publique, un bilan présentera l'ensemble des avis exprimés puis sera rendu public lors d'une réunion de clôture qui se déroulera le mardi 12 janvier à 10H par le biais d'un Facebook Live.

Retrouvez toutes les informations sur le site www.wavrin.fr. Pour plus d'informations ou pour vous inscrire à l'atelier :

PA 059653 23 M0002
Date d'export : 13/04/2023

Wavrin
Date de depot : 02/02/2023
Demandeur principal : MEL

Adresse du projet : 13 rue Roger Salengro

Libelle : PA10_2_1.pdf, PA3_1_2.pdf, PA14_4_2.pdf, PA1_2_1.pdf, PA4_1_2.pdf, PA14_2_2.pdf, PA14_1_2.pdf,

- Publications sur le facebook de la ville de Wavrin :

<https://www.facebook.com/villedewavrinofficiel/>



- Affiche de communication de la MEL

- Affichage de 4 panneaux d'exposition
en mairie de Wavrin et à la MEL

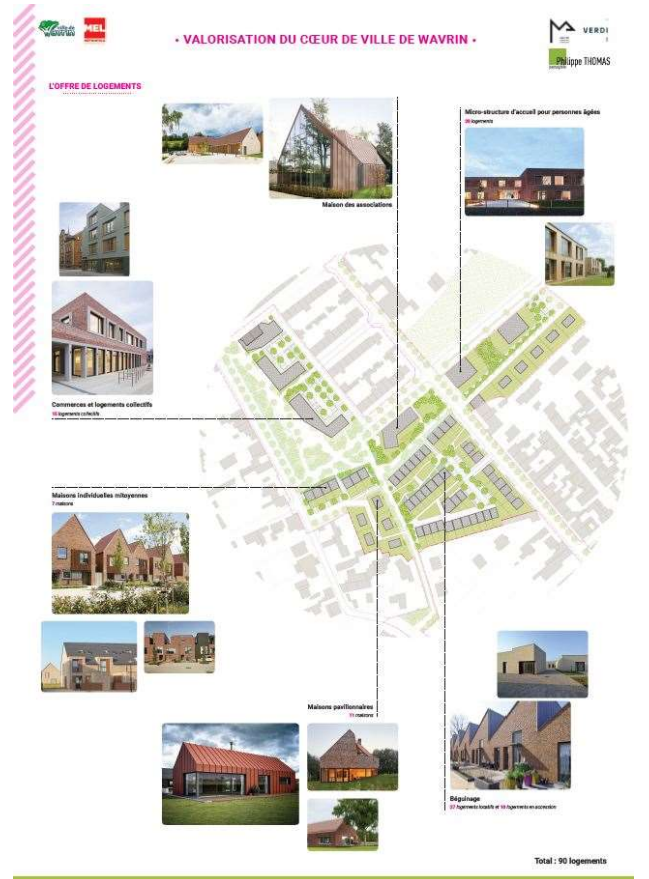


PA 059653 23 M0002
Date d'export : 13/04/2023
Wavrin

Date de depot : 02/02/2023
Demandeur principal : MEL

Adresse du projet : 13 rue Roger Salengro

Libelle : PA10_2_1.pdf,PA3_1_2.pdf,PA14_4_2.pdf,PA1_2_1.pdf,PA4_1_2.pdf,PA14_2_2.pdf,PA14_1_2.pdf,



PA 059653 23 M0002

Date d'export : 13/04/2023

Wavrin

Date de depot : 02/02/2023

Demandeur principal : MEL

Adresse du projet : 13 rue Roger Salengro

Libelle : PA10_2_1.pdf, PA3_1_2.pdf, PA14_4_2.pdf, PA1_2_1.pdf, PA4_1_2.pdf, PA14_2_2.pdf, PA14_1_2.pdf,

B. Modalités de mise à disposition du dossier

Un dossier explicatif nécessaire à la compréhension des enjeux et des orientations du projet a été mis à disposition du public en mairie de Wavrin et à la MEL, pendant toute la durée de la concertation. De plus, il a été mis en ligne sur le site de la ville de Wavrin et sur la plateforme de la MEL.

sur le site de la MEL à l'adresse suivante :

<https://participation.lillemetropole.fr/processes/concertationwavrincoeurdebourg>

et sur le site de la ville de Wavrin à l'adresse suivante :

<http://www.wavrin.fr/Services-en-ligne/Actualites/Concertation-Publique-pour-le-projet-centre-ville>

• PROJET DE VALORISATION DU CŒUR DE VILLE DE WAVRIN •

Ouverture de la concertation

Réunion publique
- 19 novembre 2020 -



MOA



MOE



PA 059653 23 M0002

Date d'export : 13/04/2023

Wavrin

Date de depot : 02/02/2023

Demandeur principal : MEL

Adresse du projet : 13 rue Roger Salengro

Libelle : PA10_2_1.pdf,PA3_1_2.pdf,PA14_4_2.pdf,PA1_2_1.pdf,PA4_1_2.pdf,PA14_2_2.pdf,PA14_1_2.pdf,

UN PARC SUPPORT D'USAGES MULTIPLES



LOGEMENTS

Micro structure d'accueil pour personnes âgées en perte d'autonomie



- Évoluer dans un **environnement social stimulant**
- **Respecter l'individualité et l'intimité** des résidents
- Des **lieux de vies ouverts** sur les **espaces paysagers**



PA 059653 23 M0002

Date d'export : 13/04/2023

Wavrin

Date de depot : 02/02/2023

Demandeur principal : MEL

Adresse du projet : 13 rue Roger Salengro

Libelle : PA10_2_1.pdf,PA3_1_2.pdf,PA14_4_2.pdf,PA1_2_1.pdf,PA4_1_2.pdf,PA14_2_2.pdf,PA14_1_2.pdf,

Ce dossier reprend plusieurs documents nécessaires à la compréhension des enjeux et des orientations, y compris :

- Un résumé du calendrier de la concertation
- Un rappel des thématiques abordées
- Un plan des enjeux à l'échelle territoriale
- Une vue aérienne de l'état existant du périmètre de projet
- Un plan du projet
- Divers schémas d'enjeux
- Une vue 3D du projet
- Des photomontages d'ambiances
- Des images de références

C. Modalités de participation

La concertation s'est déroulée selon les modalités suivantes :

- Organisation de deux réunions publiques d'information (une réunion de lancement et une réunion de clôture) au cours desquelles ont été exposés les enjeux du projet, les orientations de programmation et d'aménagement du secteur.

Réunion de lancement :

Vidéo principale : 1781 vues

Vidéo des réponses aux questions : 1751 vues

Réunion de clôture :

Vidéo principale : 1754 vues

- Organisation d'un atelier participatif en visioconférence visant à travailler avec les citoyens sur les thématiques suivantes : la mobilité, l'aménagement de l'espace public et la présence de l'eau.

Nombre d'inscrits : 15 personnes

Nombre de participants effectif : 9 personnes

- Mise à disposition d'un registre destiné à recueillir les observations éventuelles à la mairie de Wavrin et à la MEL, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux.

- Mise à disposition d'un registre en ligne sur le site internet de la MEL :

<https://participation.lillemetropole.fr/>

PA 059653 23 M0002

Date d'export : 13/04/2023

Wavrin Mise à disposition d'un questionnaire en papier à la mairie de Wavrin et en ligne sur le site

internet de la MEL : <https://participation.lillemetropole.fr/>

Date de depot : 02/02/2023

Demandeur principal : MEL

Adresse du projet : 13 rue Roger Salengro

Libelle : PA10_2_1.pdf,PA3_1_2.pdf,PA14_4_2.pdf,PA1_2_1.pdf,PA4_1_2.pdf,PA14_2_2.pdf,PA14_1_2.pdf,

Pour les habitants, il a été possible de s'exprimer de plusieurs manières

De manière orale :

- Lors des permanences à l'exposition et de l'atelier en visioconférence.

De manière écrite :

- À l'exposition, registre et questionnaire (urne)
- Sous forme de commentaires en ligne sur la plateforme participative de la MEL.
- Sous forme commentaires en ligne sur le Facebook de la Ville de Wavrin.
- Sous forme d'email en s'adressant à la boîte mail dédiée.

[Accueil](#) [Participer](#) [Actualités](#) [Une métropole citoyenne](#) [À propos](#)



ÉTAPE 1 SUR 5

Concertation préalable

19/11/2020 - 12/01/2021

Voir les étapes

[PRÉSENTATION](#) [COMMENT PARTICIPER ?](#) [VOS PROPOSITIONS](#) [VOS PRÉFÉRENCES](#) [VOS CONTRIBUTIONS LIBRES](#) [ÉVÉNEMENTS](#)

Repenser le coeur de ville pour les habitants

Commune « gardienne de l'eau » (dans l'aire d'alimentation des captages d'eau potable), attractive pour sa qualité de vie et sa bonne desserte en transports en commun, Wavrin connaît une croissance démographique accrue accompagnée d'un vieillissement de sa population et d'une diminution de la taille des ménages.

Afin de répondre au besoin de logements sur la commune, qui ne peut plus être rempli en extension, la commune de Wavrin et la Métropole Européenne de Lille ont étudié la réalisation d'un projet de réaménagement du centre ville, opération de revitalisation du cœur de bourg.

D'une surface de 4,77 hectares, cette opération prend place pour une large partie sur les emprises de l'ancien collège de Wavrin et des anciennes écoles Jules Ferry et Anatole France, aujourd'hui relocalisées, sur des terrains déjà artificialisés.

✓ Les objectifs poursuivis par cette opération sont les suivants :

Suivre

OBJECTIF
Faites nous part de vos remarques
PARTICIPANTS
Tout métropolitain
PÉRIMÈTRE
Commune de Wavrin
PROMOTEUR
Métropole Européenne de Lille
DATE DE DÉBUT
19 novembre 2020
DATE DE FIN
12 janvier 2021

PA 059653 23 M0002

Date d'export : 13/04/2023

Wavrin

Date de depot : 02/02/2023

Demandeur principal : MEL

Adresse du projet : 13 rue Roger Salengro

Libelle : PA10_2_1.pdf,PA3_1_2.pdf,PA14_4_2.pdf,PA1_2_1.pdf,PA4_1_2.pdf,PA14_2_2.pdf,PA14_1_2.pdf,

Nous sommes emballés par les projets proposés, car ils correspondent exactement à nos attentes.
Bravo à la municipalité
Pierre-Elie Dupuis.

Très bon projet pour amélioration de la qualité de vie à Wavrin.
Bravo à l'équipe de la Municipalité!
M. et Mme GUSTIN

Très bon projet très intéressant. L'idée de stationnement à vélo qui va abaisser la pollution de la qualité de vie à Wavrin.
Bon travail
Davy Bouchard.

Que de projets! que de mouvement!
Notre ville avance bien vers un bel avenir!
Mr Bourgeois.

Très bon projet. Félicitation et hâte de le voir
Suiv.
D. Diogo.

5

6 COMMENTAIRES

Classement par : Les plus anciens

BEN @BEN59136 25.11.20

Afin de développer (en complément d'autres actions) les échanges/interactions au sein de la population et la convivialité, il serait intéressant de prévoir des tables de pique-nique, des barbecues/plancha électriques collectifs et sécurisés. Ce principe est déjà en place dans quelques villes en France, et très développés à l'étranger et rencontre un franc succès.

0 0 0

BEN @BEN59136 25.11.20

Idée de renouvellement d'ambiance urbaine, convivialité : Imaginer/réserver un espace au sein de la zone végétalisée pour permettre l'organisation de théâtre/cinéma/arts de rue (ex: une petite scène, un kiosque, un espace dégagé pour un grand écran, etc...) : un espace vert où on pourrait y mettre tables et/ou chaises et profiter d'animations, le tout intégré dans l'espace vert.

0 0 0

Wavrin-e @Wavrin-e 29.11.20

Diminuez d'ores et déjà le nombre de place de parking, et faisons-en des espaces conviviaux pour des concerts, spectacles, rencontres, etc... ou des stationnements pour les vélos !

0 0 0

wavrin-e @wavrin-e 06.12.20

Pour l'aménagement des espaces de jeux, nous souhaitons un terrain multisports libre d'accès pour notre jeunesse...

Associé au parc de la deûle, cet espace de jeux serait parfait pour notre nouvelle ville.

PROJET DE VALORISATION DU CŒUR DE VILLE DE WAVRIN

QUESTIONNAIRE HABITANTS

La ville de Wavrin et la Métropole Européenne de Lille travaillent ensemble pour améliorer le cadre de vie de la commune. A ce titre, elles ont décidé de vous donner la parole et de recueillir vos idées pour le projet d'aménagement du cœur de bourg.



Veillez entourer le logo de votre choix pour chaque image.

☐ J'aime
☐ Je n'aime pas
☐ Je n'ai pas d'avis

1. LA PRÉSENCE DE L'EAU



☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

2. LE MOBILIER URBAIN



☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

3. L'AMÉNAGEMENT DES AIRES DE JEUX



☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

4. LA MATÉRIALITÉ DE SOLS ET CHEMINEMENTS



☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

D'autres idées et photos en tête, envoyez-les nous à l'adresse suivante : concertation@villewavrin.fr



Nous vous remercions d'avoir pris le temps de renseigner ce questionnaire !

Questionnaire à remettre avant le 18/12/2020 à l'accueil de la mairie

PA 059653 23 M0002

Date d'export : 13/04/2023

Wavrin

Date de depot : 02/02/2023

Demandeur principal : MEL

Adresse du projet : 13 rue Roger Salengro

Libelle : PA10_2_1.pdf,PA3_1_2.pdf,PA14_4_2.pdf,PA1_2_1.pdf,PA4_1_2.pdf,PA14_2_2.pdf,PA14_1_2.pdf,

II – Bilan de la concertation préalable

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, le bilan de concertation sera joint à toute procédure de participation du public ultérieure (enquête publique, participation du public par voie électronique).

A. Synthèse des observations et propositions du public

Il y a eu un total de 137 contributions écrites, dont :

- 21 en papier sur le registre disponible à la mairie de Wavrin.
- 27 en ligne sur la plateforme participative de la MEL : <https://participation.lillemetropole.fr/>
- 85 en ligne sur la page Facebook de la ville de Wavrin.
- 4 par mail à l'adresse mail dédiée (dont 2 contributions annexées à la fin du document non comptabilisées dans le tableau de répartition par thématique ci-dessous)

Nombre de remarques par thématique :

Thématiques	Nombres de contributions
Présence de l'eau	2
Logements	4
Hors sujet	6
Commerces et équipement	12
Aménagement des espaces publics	14
Modalités de concertation	15
Hors périmètre d'étude	17
Mobilité	27
Avis global	38

Il y a eu 33 contributions approuvant le projet et 18 remises de questionnaires.

Les observations et propositions orales issues de l'atelier et des permanences à l'exposition ne sont pas comptabilisées dans le nombre de contributions écrites, elles sont incluses dans les synthèses.

PA 059653_23 M0002
Date d'export : 13/04/2023

Wavrin

Date de depot : 02/02/2023

Demandeur principal : MEL

Adresse du projet : 13 rue Roger Salengro

Libelle : PA10_2_1.pdf,PA3_1_2.pdf,PA14_4_2.pdf,PA1_2_1.pdf,PA4_1_2.pdf,PA14_2_2.pdf,PA14_1_2.pdf,

1 - Synthèse des observations du public :

Thématiques abordées	Synthèse des observations du public	Réponse du Maître d'ouvrage
Mobilité :	- Remarques sur la sécurisation des modes doux (pistes cyclables, stationnement vélo...) (8 remarques) - Questions sur le devenir de la rue Roger Salengro et inquiétudes sur la sécurité de celle-ci (danger actuel dû à la circulation intensive des poids lourds, à la vitesse des véhicules...) (4 remarques) - Nombre de places de stationnements (deux types de commentaires : trop de places et pas assez de places) (8 remarques) - Inquiétudes sur l'augmentation de la circulation liée au projet. (3 remarques) - Problématiques de circulation liées à la suppression du tronçon de la rue Jules Ferry. (3 remarques)	L'objectif du projet est d'alléger et d'apaiser la circulation. Avec une programmation comptant une grande partie de logements pour personnes âgées, le trafic aux heures de pointes se verra diminuer en comparaison au trafic actuel généré par les écoles. Aujourd'hui, le projet envisage d'ores et déjà plusieurs dispositifs afin d'encourager à la réduction de la vitesse de circulation rue Roger Salengro : - Réduction de la largeur de la voirie. - Aménagement de plateaux surélevés au niveau des croisements ou pose de résine. L'aménagement des voiries sera guidé par cette volonté d'apaiser la circulation. En ce sens, la sécurisation des modes doux sera une priorité dans le projet. Les choix techniques restent à définir mais le stationnement vélo, les voiries partagées et la création de pistes cyclables sont des hypothèses envisageables. Le nombre de places de stationnement est quantifié en fonction des besoins des programmes qui s'implanteront sur le site.
Cadre de vie, aménagement des espaces publics :	- Inquiétudes sur l'entretien des espaces verts. (1 remarque) - Nécessité de prendre en compte les espèces endémiques et la perméabilité des sols dans l'aménagement des espaces verts (1 remarque) - Nécessité de choisir un mobilier qui s'intègre dans le paysage. (1 remarque) - Inquiétude sur la préservation de la quiétude des habitants lors des phases de chantier (démolition et construction) (1 remarque)	La Ville et la MEL sont entourés de partenaires compétents sur le sujet (urbanistes, experts techniques et paysagistes...) qui permettront d'effectuer les choix judicieux en termes d'aménagement. Il s'agit ici d'assurer une durabilité des aménagements en choisissant des solutions respectueuses de l'environnement et pérennes. La ville de Wavrin étant une commune dite gardienne de l'eau, la perméabilité des sols est un objectif majeur du projet. Le projet se trouve sur des sols déjà artificialisés. Le plan d'aménagement améliore notablement le taux d'imperméabilisation et réduit l'artificialisation sur le périmètre concerné. Une démarche est engagée avec la MEL pour respecter les principes AAC et avoir une gestion vertueuse de l'infiltration de l'eau. Ce projet sera un projet totem pour les villes champs captant.
Présence de l'eau :	Inquiétude d'utilisation de l'eau potable pour une mise en scène de l'eau. (1 remarque)	La création d'aménagements mettant en scène l'eau sur l'espace public reste à définir dans le projet. La commune de Wavrin étant une commune gardienne de l'eau, l'eau du réseau d'eau potable ne sera pas utilisée à cette fin.

PA 059653 23 M0002
Date d'export : 13/04/2023
Wavrin

Date de dépôt : 02/02/2023
Demandeur principal : MEL

Adresse du projet : 13 rue Roger Salengro

Libelle : PA10_2_1.pdf,PA3_1_2.pdf,PA14_4_2.pdf,PA1_2_1.pdf,PA4_1_2.pdf,PA14_2_2.pdf,PA14_1_2.pdf,

Commerces :	• Questions sur le type de commerces qui seront implantés. (Il manque une épicerie fine à Wavrin) (5 remarques) • Favoriser les projets solidaires avec des loyers modérés (restaurant bio, local, insertion...) (1 remarque) • Question sur le fonctionnement de la maison des associations (1 remarque) • Favoriser les commerces vivants. *commerces vivants par opposition aux commerces de "services" : banque/assurance/... qui semblerait être en contradiction avec une revitalisation de la zone (1 remarque) • Il manque une maison de retraite pour les personnes âgées et un centre de radiologie et d'échographie (1 remarque)	La création de cellules commerciales assurera l'animation du quartier et renforcera la vitalité du cœur de ville. Le choix du type de commerces qui seront implantés dans le projet n'est pas encore défini. La commune souhaite toutefois favoriser des commerces vivants permettant de faire perdurer l'activité dans le cœur de ville. Des commerces de type commerces de proximité sont souhaités.
Logements :	• Avis positif sur le programme du béguinage et de la microstructure pour personnes âgées (7 remarques) • Le programme du béguinage et de microstructure pour personnes âgées ne prend pas en considération tous les cas de dépendances. (1 remarque) • La localisation du programme de microstructure pour personnes âgées est-elle en adéquation avec les exigences de tranquillité et sérénité qu'attend une personne âgée. (1 remarque) • Il faut favoriser des entreprises locales pour la réalisation des travaux, avec des matériaux locaux et durables. Il serait également intéressant de réutiliser les matériaux suite aux différentes démolitions de bâtis existants (clause dans le marché public, cradle to cradle...). Si ce projet pouvait sortir de terre de façon éthique, locale et écologique, ce serait valorisant pour l'économie et l'image de la ville et de la MEL. (3 remarques)	Le projet majoritairement dédié à l'habitat répond à la demande croissante de logements sur le territoire communal. Il propose une diversité typologique et programmatique adaptée : • des logements collectifs • des logements pour personnes âgées en béguinage • des maisons individuelles mitoyennes et pavillonnaires • une micro-structure d'accueil pour personnes âgées en perte d'autonomie. Cette programmation participe à structurer le parcours résidentiel. Le choix de typologies de logements différentes pour les personnes âgées permet d'intégrer cette question des diverses formes de dépendances. Les logements du béguinage s'adressent aux personnes âgées indépendantes tandis que la micro-structure pour personnes âgées s'adresse aux personnes âgées dépendantes. Le projet de micro-structure pour personnes âgées permettra l'accueil des personnes âgées dans un environnement social stimulant, tout en respectant l'individualité et l'intimité des résidents. C'est donc une structure ouverte, qui peut s'implanter en secteur animé. Positionnés dans un environnement urbain plus aéré, face à un espace naturel, les bâtiments sont au contact de la voirie de desserte du nouveau collège. Les choix concernant les exigences environnementales pour les constructions neuves restent à définir. La réutilisation des matériaux et l'utilisation de matériaux durables sont des hypothèses envisageables.

PA 059653 23 M0002

Date d'export : 13/04/2023

Wavrin

Date de depot : 02/02/2023

Demandeur principal : MEL

Adresse du projet : 13 rue Roger Salengro

Libelle : PA10_2_1.pdf,PA3_1_2.pdf,PA14_4_2.pdf,PA1_2_1.pdf,PA4_1_2.pdf,PA14_2_2.pdf,PA14_1_2.pdf,

2 - Détail des propositions du public

Thématiques abordées	Propositions du public	Prise en compte
Mobilité :	Elargir le champ d'étude sur la mobilité douce dans l'ensemble de Wavrin afin de connecter les différents quartiers	Cette proposition ne sera pas prise en compte. Le projet ne pourra pas étendre son périmètre d'étude à toute la ville de Wavrin. Cependant, la thématique des liaisons douces est bel et bien intégrée au projet cœur de ville. Le projet a pour objectif d'être un support majeur pour conforter le réseau de liaisons douces existants vers les autres quartiers. Les cheminements réaménagés permettront de rejoindre l'église depuis le nouveau collège (réouverture de la connexion piétonne rue du Fouath) et de connecter le nouveau collège, le groupe scolaire Simone Veil et le complexe sportif.
Thématiques abordées	Propositions du public	Prise en compte
Cadre de vie, aménagement des espaces publics :	Suggestions d'usages : barbecue de plein air, table de pique-nique...	Pour des questions de sécurité, d'entretien et de compatibilité avec la quiétude des logements implantés à proximité, cette proposition ne sera pas prise en compte.
	Aménager un espace végétalisé libre dédié aux arts de rue (théâtre/cinéma de plein-air, séance sportive...)	Cette proposition pourrait être prise en compte. Le projet avec son grand parc central offrira plusieurs espaces publics polyvalent permettant différents usages de plein-air.
	Aménager un parcours santé, terrain multisports, un citystade	La ville de Wavrin ayant intégrée cette programmation dans un autre projet sur la commune, cette proposition ne sera pas prise en compte sur le périmètre du projet cœur de ville. Afin de conserver la quiétude des logements à proximité, la création de structures sportives se fera du côté du Parc de la Deûle.
	Aménager des toilettes publiques	Cette proposition ne sera pas prise en compte. Aujourd'hui, de tels équipements engendrent généralement une gestion très complexe et des coûts d'entretiens conséquents pour la Ville liés à des dégradations récurrentes.
	Suggestion d'implanter des plantations comestibles (arbres fruitiers et jardinières avec plantes produisant fruits et légumes)	Cette proposition pourrait être prise en compte. Un espace de cultures potagères est envisagé en lien avec la maison des associations. Les essences des plantations du projet restent à définir ainsi l'implantation d'essences comestibles est donc une hypothèse qui sera considéré.
	Conserver tous les bâtiments existants (y compris les écoles) et y implanter des commerces, une maison des associations, des logements, une cour intérieure permettant l'accueil des artistes, un marché, un lieu de	Cette proposition ne sera pas prise en compte. Aujourd'hui, les bâtiments existants n'étant plus adaptés aux normes (incendie, accessibilité PMR...) ce n'est pas le choix qui a été fait pour le projet cœur de ville. La démolition de la majorité du bâti a été choisi

PA 059653 23 M0002
Date d'export : 13/04/2023
Wavrin

Date de depot : 02/02/2023

Demandeur principal : MEL

Adresse du projet : 13 rue Roger Salengro

Libelle : PA10_2_1.pdf,PA3_1_2.pdf,PA14_4_2.pdf,PA1_2_1.pdf,PA4_1_2.pdf,PA14_2_2.pdf,PA14_1_2.pdf,

	détente avec jets d'eau, un mini jardin avec des pistes de boules, une restauration rapide etc.	afin permettre de la création d'un espace public à forte qualité paysagère. Les démolitions programmées libèrent un vaste espace ouvert qui permettra de retrouver une respiration en cœur de ville. En outre, le projet cœur de ville intègre en grande partie les programmations proposées. Le marché hebdomadaire s'installera d'ailleurs au cœur du parc central. L'aménagement de pistes de boules au sein du parc est également envisagé.
--	---	---

Thématiques abordées	Propositions du public	Prise en compte
Présence de l'eau :	Reconstituer une "source d'eau naturelle" potable	Cette proposition ne sera pas prise en compte. N'ayant pas de source d'eau potable naturelle à Wavrin, cela nécessiterait d'utiliser l'eau du réseau potable, ce qui n'est pas souhaité au vu des objectifs du projet et des enjeux des communes gardiennes de l'eau dont la ville fait partie.
	Suggestion d'aménager un espace pédagogique spécifique à la question de l'eau et à sa protection.	Cette proposition pourrait être prise en compte. Wavrin étant une commune gardienne de l'eau, la sensibilisation à la protection de la ressource en eau est un objectif principal du projet. Le choix du dispositif de sensibilisation à la présence de l'eau reste à définir.
	Aménager un miroir d'eau	Cette proposition pourrait être prise en compte. Wavrin étant une commune gardienne de l'eau, la sensibilisation à la protection de la ressource en eau est un objectif principal du projet. Le choix du dispositif de sensibilisation à la présence de l'eau reste à définir.

Thématiques abordées	Propositions du public	Prise en compte
Commerces et équipement :	Suggestion d'implanter une poissonnerie, une mercerie, un commerce d'alimentation	Cette proposition pourrait être prise en compte. Le choix du type de commerces qui seront implantés dans le projet n'est pas encore défini. La commune souhaite toutefois favoriser les commerces de proximité.
	Suggestion de faire une cellule de commerce éphémère	Cette proposition pourrait être prise en compte. Le choix du type de commerces qui seront implantés dans le projet n'est pas encore défini. La commune souhaite toutefois favoriser les commerces de proximité.
	Suggestion d'implantation d'une médiathèque et d'une salle de spectacle	Cette proposition ne sera pas prise en compte. Le centre culturel « Le Moulin » étant une salle pouvant accueillir des spectacles à proximité directe du périmètre de projet, l'implantation d'une maison des associations semble être une programmation plus pertinente avec le contexte et les besoins de la ville.
	Suggestion appel à projets pour favoriser les créations wavrinoises	Cette proposition pourrait être prise en compte. Le choix du type de commerces qui seront implantés dans le projet n'est pas encore défini. La commune souhaite toutefois favoriser les commerces de proximité.

PA 059653 23 M0002
Date d'export : 13/04/2023
Wavrin

Date de depot : 02/02/2023

Demandeur principal : MEL

Adresse du projet : 13 rue Roger Salengro

Libelle : PA10_2_1.pdf,PA3_1_2.pdf,PA14_4_2.pdf,PA1_2_1.pdf,PA4_1_2.pdf,PA14_2_2.pdf,PA14_1_2.pdf,

Concernant les prochaines étapes de travail, la ville et la MEL tiendront informés les citoyens en communiquant régulièrement autour de l'avancement du projet. Les choix élaborés seront transmis à travers divers moyens tel que des réunions publiques d'informations et/ou des articles dans la presse locale.

PA 059653 23 M0002

Date d'export : 13/04/2023

Wavrin

Date de depot : 02/02/2023

Demandeur principal : MEL

Adresse du projet : 13 rue Roger Salengro

Libelle : PA10_2_1.pdf,PA3_1_2.pdf,PA14_4_2.pdf,PA1_2_1.pdf,PA4_1_2.pdf,PA14_2_2.pdf,PA14_1_2.pdf,

Liste exhaustive des contributions

135 contributions écrites

Facebook, registre MEL, registre papier mairie

Avis global sur le projet (divers) :

- Super projet.
- Très bon projet 🍷🍷🍷 Bravo à vous 🍷
- Projet grandiose qui va redynamiser le centre de Wavrin
- Beau projet pour valoriser le centre-ville !
- Très beau projet, bravo ! 🍷🍷
- Très beau projet, Wavrin une ville qui bouge
- Superbe...très beau projet qui va changer la ville
- Ce matin découverte du projet à la mairie, merci Mr le maire pour toutes ces explications détaillées, super projet 🍷🍷
- Oui nous sommes allés voir la maquette et le projet qui est très intéressant.
- Ça va être super !!
- Je l'ai vu la maquette un peu nul.
- Le projet donne de l'espace, crée des commerces, un habitat varié en centre-ville. Il faudrait pouvoir associer ce projet avec l'aménagement de la rue Achille Pinteaux vers l'église St-Martin avec la redynamisation de la place devant l'église (création d'un giratoire paysager ?) pour associer le maximum d'habitants à cette revitalisation
- Le fait de moderniser le centre permettra de redonner de la vie et permettra de donner un coup de boost aux commerces qui ont dû perdre beaucoup en cette période
- Projet intéressant mais beaucoup de questions.
- Pendant les travaux : de démolition, de construction, de voirie, comment va être préservée la vie quotidienne des riverains ? pour quelle durée ?
- Le devenir des plaques béton limites du terrain de foot ?
- Nous sommes emballés par les projets proposés, car ils correspondent exactement à nos attentes ! Bravo à la municipalité.
- Très beau projet pour amélioration de la qualité de vie à Wavrin. Bravo à l'équipe de la municipalité !
- Très beau projet très intéressant. Peut-être prévoir WC public !! et places de stationnement. J'espère qu'il aboutira pour l'amélioration de la qualité de vie sur Wavrin. Bon courage
- Que de projets ! que de mouvement ! Notre ville avance bien vers un bel avenir !
- Très beau projet. Félicitations et hâte de le voir fini.
- Projet très alléchant et pressé qu'il arrive au terme. Prévoir un stationnement adéquat, et éventuellement dans les endroits judicieux pour la pose de toilettes publics.
- Avis positif pour ce projet, avec une vision verte des espaces et une réhabilitation de lieux qui le méritent.
- Avis positif sauf je ne souhaite pas d'arbre en face de chez moi. C'est-à-dire au 19 rue Roger Salengro car le soleil est important pour la luminosité des pièces à vivre et ça revalorise le secteur.
- D'accord avec le projet.
- Avis positif, très beau projet
- Très beau projet et très intéressé pour l'accession.
- Beau projet à devenir en espérant en voir d'autres.
- J'espère très sincèrement que ce beau projet prendra vie, merci de vous investir pour nous. (il serait grandement bénéfique de mettre des bancs le long de la rue Anatole de France afin de pouvoir admirer les champs)
- Magnifique projet qui donne envie déjà d'être terminé. Est-ce que la rue Gambetta sera en sens unique.
- Le projet nous semble adapté aux besoins. Beau projet.
- Beau projet pour Wavrin et très intéressé par ce projet.
- Projet intéressant donnant l'occasion de revégétaliser le cœur de ville. Point d'attention malgré tout sur le devenir de la rue Roger Salengro. Le projet de transformation est intéressant en redonnant un caractère apaisé à la rue, mais s'il est question de la basculer en sens unique, il est important de réfléchir à un plan de circulation permettant de rentrer chez soi sans faire le tour de Wavrin. Hâte de voir le résultat
- Très très beau projet, anciens wavrinois nous espérons de tout cœur pouvoir y revenir pour l'achat d'une des huit maisons en accession à la propriété.

PA 059653 23 M0002

Date d'export : 13/04/2023

Wavrin

Date de depot : 02/02/2023

Demandeur principal : MEL

Adresse du projet : 13 rue Roger Salengro

Libelle : PA10_2_1.pdf,PA3_1_2.pdf,PA14_4_2.pdf,PA1_2_1.pdf,PA4_1_2.pdf,PA14_2_2.pdf,PA14_1_2.pdf,

- Nous sommes ravis de ce projet, une structure qui manquait à Wavrin. Vieillissants et étant natifs de Wavrin, notre souhait est d'y finir nos jours dans de bonnes conditions. Merci pour l'accueil
- Très beau projet, je suis intéressé par les 8 maisons en accession à la propriété.
- Très beau projet en vue je serais intéressé par ses locations.
- Je vous suis de marseille, très intéressant (***** ***)

Hors sujet :

- La fibre effectivement tarde à arriver et le réseau téléphonique est pourri. Ça pose des problèmes
- La fibre !!!!! On en a marre là !!!!!
- Sinon la fibre c'est pour quand ? C'était prévu 2020 je crois.
- De toute façon, les "concertations publiques" ne sont que mascarades et poudre aux yeux...Les décisions sont d'ores et déjà prises, tout ça, c'est de manipulation, un déni de démocratie... Blondeau a déjà tout décidé tout seul dans son coin...Méthodes **** et *****, même combat ! Cul et chemise !!
- La police municipale préfère mettre des procès aux bonnes familles qui viennent déposer leurs enfants à l'école avant d'aller au travail et qui ont le malheur de stationner 3mn dur un dépôt minute qui ne gêne personne (conversation : il y a 2 parkings suffisamment grands pour accueillir les véhicules qui souhaitent se stationner quelques minutes !!! Le dépôt minute, comme son nom l'indique, doit être utilisé juste le temps que l'enfant, autonome pour se rendre jusqu'à la grille, soit déposé aux abords du groupe scolaire. > vrai)
- Merci pour le résumé de la concertation juste une parenthèse (hors sujet) une campagne de dératization régulière serait bienvenue.

Hors périmètre d'étude :

- Rue du Maréchal Foch il y a énormément de camions et bus qui passent et tout tremble chez moi à chaque fois ... J'ai des fissures dans les murs tellement les vibrations sont fortes...aussi toujours rue du Maréchal foch un dos d'âne à la hauteur du passage piéton serait bien parce que sur cette ligne droite les gens conduisent comme des fous..un jour il y aura un accident grave !
- Que comptez-vous faire rue Jean Jaures travaux en cours
- Bonjour serait-il possible de revoir les priorités à droite dans la commune car beaucoup de conducteur ne respecte pas la priorité à droite notamment celle de la rue Marcelle Bailleul/ rue du Général Koenig
- Les camions rue Faidherbe
- La rue des Bois Blancs est un véritable enfer pour circuler !!!!!
- Quand la rue Léon Gambetta sera mise en sens unique ?
- Rue Jean Baptiste Lebas: gros problème d'odeur d'égout. Est-ce connu ? Le problème a-t-il déjà été étudié ? Merci
- La rue Sadi Carnot va tel changer de sens de circulation ?
- Du fait d'une meilleure attractivité du centre-ville et de l'implantation de nouveaux logements, la circulation automobile va (sans doute) s'intensifier même s'il y a une volonté de développer des modes de circulation douce. Aussi il serait intéressant d'en profiter pour revoir le plan de circulation dans l'extrême centre-ville. Par exemple : donner à la rue Voltaire un double sens de circulation afin d'éviter le phénomène d'entonnoir des rues Achille Pinteaux/Général de Gaulle (à hauteur de l'Eglise/de la Gare) pour atteindre la rue de l'Orphelinat.
- Dans la volonté de proposer des itinéraires doux dans ce projet, il est nécessaire d'élargir les actions au-delà de la zone concernée pour une cohérence d'intégration au global de la ville. Ainsi, je pense qu'il doit être prévu une continuité de l'itinéraire doux entre la maison de l'enfance et le groupe scolaire Simone Veil : -par la sécurisation du franchissement de la rue Roger SALENGRO à la hauteur de l'entrée du parc (côté maison de l'enfance) ; -par le réaménagement et l'accessibilité (piétons/vélos) du chemin entre la rue Roger Salengro et la rue du Nouveau Siècle
- Parking derrière le centre culturel sera-t-elle faite comme le groupe scolaire ? A la place des cailloux.
- Parking près du moulin, disparu par rapport au 1^{er} projet ?
- Besoin de conserver le parking près du centre culturel pour le stationnement des parents et famille, voir les visiteurs du collège.
- Concernant la rue Jean Jaures que comptez-vous faire....
- Rue Raymond Poincaré, dos d'âne inutile car trop bas.
- Peut être remettre en place les réserves en eau à Wavrin car l'été tout est asséché et l'étang du bourg à baisser en volume du au manque d'entretien , , arrêter de construire sur les zones comme dernièrement au marais de la ville
- Pas assez de stationnement en règle général sur la commune .(centre médical) , rue principal (poste , église , commerce , le moulin) idéalement des parking pour gagner la place dans les rues .
- Trottoir pas assez large sur la rue principal .

PA 059653 23 M0002
Date d'export : 13/04/2023

Wavrin

Date de depot : 02/02/2023

Demandeur principal : MEL

Adresse du projet : 13 rue Roger Salengro

Libelle : PA10_2_1.pdf,PA3_1_2.pdf,PA14_4_2.pdf,PA1_2_1.pdf,PA4_1_2.pdf,PA14_2_2.pdf,PA14_1_2.pdf,

Rue Léon gambetta les gens roulent comme des fous , pensez à mettre des dos d'âne , par contre nous ne voulons pas d'un sens unique qui nous isolerait un peu plus du centre ville et de l'entrée de la rocade)
 Revaloriser l'ancien collège est une bonne idée , par contre pour garder notre identité il serait bien de garder la façade des anciennes écoles maternelles .
 La gare est bien trop dangereuse et le trafic est vite bloqué rue de Lille ,
 Peut être penser à végétalises les nouvelles toiture de construction
 En général planter un maximum pour gagner en nature et en ombre pour l'été , car avec le réchauffement climatique c'est l'avenir de notre bien être en terme de cadre de vie ,
 Remanier l'étang du bourg qui est à l'abandon

Modalités de concertation :

- Retransmission via Facebook ????
- Les images sont floues, j'ai du mal à me repérer, c'est dommage je ne peux me faire une idée exacte du projet.
- Comment voir le direct ?
- Très beau projet de mon point de vue. Chantier impressionnant. Un point d'inquiétude sur le nombre d'habitants au m2. Pourrions nous accéder au document suite à cette réunion ?
- Bonjour, je ne peux malheureusement pas suivre l'intégralité de cette présentation, serait-il possible d'obtenir la copie de la présentation diffusée via un lien de téléchargement sur le site de la commune par exemple. Merci.
- Message affiché : Nous rencontrons des problèmes pour lire cette vidéo.
- Bonjour, la qualité de la vidéo est très mauvaise, on ne peut pas lire les slides à l'écran...
- Excusez-moi on voit pas bien votre écran
- Exposition en plein confinement ?
- Pouvons-nous venir sans prendre de rdv ? (Conversation : il y a confinement > Christophe c'est pas pour toi le message Banckaert hihi c'est pour la mairie de Wavrin.)
- Bonjour, y aura-t-il une permanence le samedi car un jour de semaine et si les personnes sont à leur travail.... (Conversation : ben oui quand on travail)
- Bonjour, Un petit mail pour savoir si une réunion sur la fin de la concertation du projet centre-ville à Wavrin, est bien prévue demain, en Facebook live ? Merci ! Cordialement
- Bonjour, je fais suite à ma contribution transmise le 17 novembre. Pouvez-vous me confirmer qu'elle est bien prise en compte dans le cadre de la concertation? Quelles sont les prochaines étapes de cette procédure ? je vous remercie cordialement,
- désolé j arrive une fois la réunion terminée.
- Bonne journée, merci.

Mobilité :

1. Amélioration de la sécurité de la rue Roger Salengro (danger dû à la circulation intensive des PL, vitesse...)

- Super projet ! Je suis d'accord avec des commentaires vu au dessus concernant le danger de la rue Roger salengro ! Cette rue est beaucoup fréquenter notamment aux heures de pointes ou Les poids lourd font trembler la plupart des maison à chaque passage entraînant des fissure etc.. Cette rue est, selon moi, clairement pas approprié à ces véhicules, surtout en y voyant les chaussée déformer et fissurer pratiquement sur toute la rue. La vitesse est très souvent excessive et apporte une réelle insécurité. En espérant que ce point très important sera une des préoccupation du projet.
- Bonjour, j'attire votre attention sur la circulation plus qu'intensive des poids lourds camions de la rue roger salengro, circulation devenue invivable pour ma part avec une vitesse de plus en plus excessive. Habitante de cette rue, votre projet est ambitieux mais soyez conscients de la nuisance sonore et du danger de cette rue...
- Et pour la sécurisation de la rue Roger Salengro ? Pour diminuer la vitesse, est-il prévu qq chose ? (Conversation : Ralentisseurs limitation à 30 rien ne viens de la sécurisation juste le civisme et le respects de certains conducteurs > je sais bien.. Mais voilà on a sans cesse des accidents dans cette rue... Ma voiture et celle de mon voisin ont été épaves alors qu'elles étaient stationnées... Nos rétros sont sans cesse abîmés. Mais le pire c'est que nous habitons à qq mètres de la maison de l'enfance et de l'entrée du parc. Bcq de personnes et d'enfants passent à ce niveau. Je pense que des choses peuvent être faite.
- Bonjour, Serait-il possible d'arborer plus loin et sécuriser la rue Roger Salengro? Nous avons été victime mes voisins et moi de plusieurs accidents dont 2 qui ont rendus nos voitures épaves alors qu'elles étaient stationnées...Et pourtant nous habitons à qq mètres de l'entrée du parc...

PA 059653 23 M6002

Date d'export : 13/04/2023

Wavrin

Date de depot : 02/02/2023

Demandeur principal : MEL

Adresse du projet : 13 rue Roger Salengro

Libelle : PA10_2_1.pdf,PA3_1_2.pdf,PA14_4_2.pdf,PA1_2_1.pdf,PA4_1_2.pdf,PA14_2_2.pdf,PA14_1_2.pdf,

2. Nombre de places de stationnements (deux types de commentaires : des places en + et en -)

- Des places de parking, pourquoi pas mais pas en cœur de ville ! (Conversation : En même temps, quand je regarde le centre-ville aujourd'hui, je me dis que la réalité est encore très loin des conclusions de ce rapport. Les places de parking me semblent nécessaires pour faire vivre un centre-ville > ça se discute, de nombreuses expériences menées ailleurs ont prouvés qu'un centre-ville où la place des voitures est réduite reste très dynamique, voire plus dynamique. > je le souhaite mais suis pas convaincu et aurai quelques contre-exemple si nous en discutons...> oui discutons en mp?)
- Construire une identité : j'ai du mal à faire le lien entre espace vert/sortie du minéral/ouverture sur les parcs et la création de trop nombreuses places de stationnement !!!
- Sur le 4ème axe : limiter l'impact du stationnement il existe d'autres voies plus compatibles avec la revitalisation du centre-ville et les objectifs de lutte contre le réchauffement climatique: aider les wavrinois à se passer de la voiture notamment pour les déplacements intra agglomérations.
- Pour enrichir vos réflexions sur ce projet, je vous invite à consulter cet article du blog "alternatives économiques" qui reprend une étude du CEREMA sur la mobilité et les commerces : <https://blogs.alternatives-economiques.fr/.../commerces...>
- Très surpris par le nombre de places de parking prévu. Aujourd'hui, il est plus que surprenant d'envisager une telle place à la voiture en cœur de ville alors que toutes les analyses et les réflexions prônent le développement de mobilités douces. Pour le soutien et le développement des commerces de proximité, les études prouvent que ces modes de déplacement doux favorisent la fréquentation de ces commerces. Clairement si je prends ma voiture, ce n'est pas pour aller au commerce du coin...
- Les projets d'aménagement pour le centre-ville c'est bien, mais dans l'immédiat une solution concernant le stationnement pour certains riverains de la ville serait peut-être une chose à revoir en premier je pense...
- Le projet d'aménagement présenté est séduisant, et permettra de "moderniser" l'aspect du centre-ville, souvent composé d'habitations anciennes, et qui manque effectivement d'espaces verts. Il est indiqué que le stationnement dans ce nouveau secteur sera réduit, mais aucune précision n'est apportée. En effet, la rue Pinteaux est déjà au maximum de ses capacités, la place de l'église ne ressemble à rien à cause justement des trop nombreuses voitures stationnées. Il me semblerait utile de profiter de ce projet pour prendre en compte le problème du stationnement, et l'aménagement dans la continuité du projet de la place de l'église, afin qu'elle retrouve elle aussi un peu de verdure et d'attrait.
- Diminuez d'ors et déjà le nombre de place de parking, et faisons-en des espaces conviviales pour des concerts, spectacles, rencontres, etc... ou des stationnements pour les vélos !

3. Modes doux (sécurisation, pistes cyclables, stationnement vélo, accessibilité...)

- Y aura-t-il des pistes cyclables afin de sécuriser les vélos vis-à-vis des voitures ?
- La présence de la voiture en cœur de ville est néfaste à la vie de la cité. C'est une évidence maintenant avec beaucoup d'exemples en France. Moins de voiture, plus de déplacement piétons augmente la fréquentation des commerces et le « bien vivre » en ville
- Pour développer l'utilisation de déplacements doux dans la ville et l'accessibilité jusqu'au centre-ville requalifié, il est nécessaire de sécuriser les itinéraires. Ainsi, le projet devrait comporter obligatoirement un objectif de sécurisation des pistes cyclables : sécurisation de la circulation des vélos au minimum dans les rues Achille Pinteaux et Roger Salengro : voies dédiées et/ou marquage au sol visible, stationnement repensé dans les rues (notamment Achille Pinteaux)
- Dans le cadre de ce projet mais également à l'échelle de la Ville, il faut prendre en compte les nouveaux équipements de transport doux. Beaucoup de Wavrinois possèdent maintenant de nouvelles "classes" de vélos : remorque enfants attachée derrière un vélo, vélo cargo, triporteur, vélo électrique lourd... Il est aujourd'hui impossible d'accéder au parc (zone salle polyvalente) avec ces vélos même en empruntant les équipements dédiés (passages vélo/piéton trop étroit). Le centre-ville doit pouvoir être complètement accessible pour ces vélos et il faut en profiter pour revoir l'accessibilité du parc (zone salle polyvalente).
- Nouveau cheminement piétonnier qui doit relier au parc de la Deûle où va-t-il aboutir ?
- Malgré la trame verte il faudra toujours traverser la rue Salengro. Au niveau de la maison de l'enfance aucune visibilité sur le tracé du cheminement mode doux n'est visible. Quelle sécurité sera mise en place pour les piétons cyclistes avec la circulation probable de scotter.
- Les trottinettes électriques devraient être mise en avant dans la société. Ou du moins un moyen de transport seul serait à envisager dans les villes, surtout dans les grandes villes comme Lille où les piétons sont parfois pressés. Ça évite la pollution de la ville !

PA 059653 23 M0002
Date d'export : 13/04/2023

Wavrin
Date de depot : 02/02/2023
Demandeur principal : MEL

Adresse du projet : 13 rue Roger Salengro

Libelle : PA10_2_1.pdf,PA3_1_2.pdf,PA14_4_2.pdf,PA1_2_1.pdf,PA4_1_2.pdf,PA14_2_2.pdf,PA14_1_2.pdf,

- Il est actuellement encore impossible de circuler pour des enfants à vélo rue Achille Pinteaux car la rue est trop étroite et trop dangereuse pour oser y engager de jeunes cyclistes. Ce qui veut dire des encombrements de voitures le matin pour l'entrée des classes. Il faut renforcer les voyettes existantes type sentier du Fouath, rue Marceau, rue JJ Rousseau et en développer de nouvelles notamment celle primordiale entre la rue du Fouath et l'avenue de l'Europe pour permettre des circulations douces au travers de la ville et le désengorgement de la rue Pinteaux. Il faut également prévoir un stationnement au bout de l'avenue de l'Europe pour permettre aux parents du futur groupe scolaire et de l'école de l'Immaculée Conception d'avoir un stationnement alternatif ce qui désengorgera les rues Salengro et Pinteaux le matin.. Gouverner c'est prévoir.
- Tester et/ou mettre en place de nouveaux aménagements : à l'image de la chaucidou.
Exemple : Vélorue lorsque l'aménagement d'une piste cyclable sécurisée est impossible (rues trop étroites) ; Zones de rencontres ;
- Multiplier les lieux de pause pour les piétons, nécessaire pour développer la marche en ville (au delà de la zone de revitalisation) le long des itinéraires fréquentés (accès aux écoles, commerces, parc, ZA): bancs, abris, ...

4. Problématiques de circulation liées au projet

- La rue Mademoiselle Lespagnol sera-t-elle élargie et en double sens de circulation ?
- Il y a mieux surtout pour la circulation des automobilistes
- Accès : entrée et sortie de la rue du Maréchal Leclerc et J.J Rousseau compte tenu des nouvelles habitations, des commerces et des places de stationnement prévus. Tous les riverains de ces 2 rues devront obligatoirement faire le tour par la rue Pinteaux, la rue de la gare, la rue Vincent Auriol et rue Pinteaux quand ils rentreront de Seclin ou d'Annoëullin ? Entrée rue Achille Pinteaux piétonne ? au vu du projet. « Respiration et ouverture paysagère » mais circulation en plus due aux nouveaux stationnements, aux nouveaux habitants, aux commerces. Tout le monde ne viendra pas à pied ou à vélo, l'étendue de Wavrin ne le permet pas. Concentration de la circulation sur la rue Pinteaux et la rue Salengro qui va être l'accès au collège, au béguinage, à la maison des associations, aux parkings du nouveau centre-ville, en plus de la circulation déjà existante. Comment envisager « un statut plus paisible » ?
- Projet intéressant globalement mais plan de circulation très invalidant pour les résidents de la rue du Maréchal Leclerc et de la rue J.J Rousseau. La coupure de la rue Jules Ferry vous obligerait à un détour de plus de 1km à chaque entrée dans le quartier. Il serait peut-être possible de mettre ces 50 mètres en priorité piétons (ex grand place de Lille)
- Fermer la rue Jules Ferry va obliger les Wavrinois(es) qui habite rue Jean Jacques Rousseau, rue Leclerc, les nouveaux habitants à la fin de la rue Jules Ferry, pour les parkings et pour avoir accès aux commerces à faire un détour ce qui va engorger la rue Pinteau qui génère déjà beaucoup de trafic. Je pense qu'il aurait fallu penser au contournement de Wavrin prévu depuis de nombreuses années avant de penser à une refonte du centre-ville.

Aménagement des espaces publics / cadre de vie :

- C'est bien beau tout ça, mais des espaces verts, ça s'entretient, si c'est comme pour le parking du cimetière...Ben, ça promet !!! Qui sera en charge de l'entretien au centre-ville ?? La dérive ultra verte de la municipalité laisse pensif...Sincère ou chasse à l'électeur ???
- Pouvez-vous planter des arbres à partir de la rue ou il y a le centre technique ? > Rue Voltaire je voulais dire.
- Bonjour merci pour cette concertation. Est-ce que dans les aires de jeux il serait possible de prévoir un City stade ? Les jeunes profitent des installons de don de Sainghin ou de santes. C'est dommage qu'il n'y en est pas dans une ville comme Wavrin ?
- Très beau projet, la végétalisation avec des espèces endémiques de qualité est essentielle, la prise en compte de la perméabilité des sols est également indispensable
- Pourquoi ne pas ajouter un parcours santé pour encourager la pratique sportive ?
- Quoi qu'il se décide le projet est super je ne suis pas politiquement vert. Mais cela va être agréable à se promener dans ce secteur qui est triste.
- Afin de développer (en complément d'autres actions) les échanges/interactions au sein de la population et la convivialité, il serait intéressant de prévoir des tables de picnic, des barbecue/plancha électriques collectifs et sécurisés. Ce principe est déjà en place dans quelques villes en France, et très développés à l'étranger et rencontre un franc succès.
- Idée de renouvellement d'ambiance urbaine, convivialité : Imaginer/réserver un espace au sein de la zone végétalisée pour permettre l'organisation de théâtre/cinéma/arts de rue (ex: une petite scène, un kiosque, un espace dégagé pour un grand écran, etc...) : un espace vert où on pourrait y mettre tables et/ou chaises et profiter d'animations, le tout intégré dans l'espace vert.

PA 059653 23 M0002

Date d'export : 13/04/2023
Wavrin

Date de depot : 02/02/2023

Demandeur principal : MEL

Adresse du projet : 13 rue Roger Salengro

Libelle : PA10_2_1.pdf,PA3_1_2.pdf,PA14_4_2.pdf,PA1_2_1.pdf,PA4_1_2.pdf,PA14_2_2.pdf,PA14_1_2.pdf,

- Pour l'aménagement des espaces de jeux, nous souhaitons un terrain multisports libre d'accès pour notre jeunesse...associé au parc de la deûle, cet espace de jeux serait parfait pour notre nouvelle ville.
- Pas d'avis (sur le mobilier urbain), en temps que septuagénaires, nous aimerions des bancs avec des dossiers et une bonne hauteur d'assise, pour se reposer ou lire. Merci.
- Les espaces jeux pour quel tranche d'âge ?
- Des arbres pour la rue Salengro oui mais avec un feuillage persistant les feuilles sur un trottoir humide risquent de générer des accidents.
- Je pense qu'un " terrain de jeu " classique comme un Skatepark ne sera pas très utile pour la nouvelle génération. Si vous souhaitez avoir des activités intéressante pour les jeunes, des bornes d'arcades, des jeux de tirs etc.. sont sûrement la meilleur façon de dépenser du temps en s'amusant. Les bars et lieux de rencontres aussi sont très appréciés ! (réponse : Qkatepark ??? Un terrain multisports "libre" concerne le foot, basket, hand etc... Contentez vous d'apporter vos solutions plutôt que critiquer pour rien.)
- Mettre dans les parcs des sanitaires comme à Leffrinckoucke.

La présence de l'eau :

- Expliquer aux habitants la richesse en eau de Wavrin, l'origine de cette ressource et la technique de captation
- Partage d'une idée pour mettre en valeur l'eau (sans parler de faisabilité technique/sanitaire) : reconstituer une "source d'eau naturelle" potable qui pourrait permettre à tous de venir s'approvisionner en eau (par exemple) à l'image de ce qui peut se pratiquer dans les zones naturelles de type montagne/rivières. L'idée serait de profiter de la captation d'eau dans la zone de Wavrin et la mettre à disposition. Moyen ludique de s'approvisionner en eau (peut être accompagner de communication autour de l'eau, participation à la réduction des emballages plastiques (on remplit ses bouteilles d'eau), ...)

Commerces et équipement de maison des asso :

- Bonjour quels types de commerce seront présents suite à ce projet ? Y aura-t-il une épicerie fine ? Qui manque cruellement sur la commune hormis biocoop...merci
- Toutes les associations seront dans la même maison ? Car chaque asso a un fonctionnement très différent. Comment pensez-vous l'utilisation entre association ?
- Y aura-t-il un appel à projets pour les commerces qui y seront implantés ? Pour favoriser par exemple des créations de wavrinois ?
- Idée de cellule/emplacement commercial éphémère : varier les offres de commerce sur une période courte (ex: 1 mois). Et pourquoi pas proposer ce lieu à des habitants/associations de Wavrin qui souhaitent commercialiser leurs productions maison et profiter du dynamisme commercial environnant le temps d'1 journée, 1 week-end (sans attendre un évènement type vide greniers, marché de Noël, ...)
- Favoriser, avec un loyer modéré, des initiatives de commerces ou services solidaires, respectueux de l'environnement et donc, des Hommes. (ex: épicerie solidaire, restaurant bio et local, insertion ...)
- Privilégier l'arrivée de commerces vivants* non encore existants à Wavrin (en dehors de ceux présents au marché car accessible uniquement un jour de semaine) pour diversifier l'offre plutôt que de la concurrencer (ex: poissonnerie, mercerie,...). Rendre accessible le marché hebdomadaire au plus grand nombre en essayant de changer le jour de marché (un samedi ou un dimanche). *commerces vivants par opposition aux commerces de "services" : banque/assurance/... qui semblerait être en contradiction avec une revitalisation de la zone
- Beau projet. Rq intérêt d'une vraie médiathèque + d'une salle de spectacle pouvant accueillir concerts, chants... avec donc une bonne acoustique. Si possible de beaux locaux dans la maison des associations pour l'école de musique (1 chance pour les enfants et les moins jeunes...)
- Pour les commerces il faut privilégier des commerces d'alimentation pour les personnes âgées.
- Environ 5000 personnes habitant dans le centre ville de Wavrin ne disposent pas d'une épicerie ou une supérette à moins de 10 minutes à pied de chez eux. Ce qui est un triste record métropolitain. Il serait opportun de prévoir un tel équipement commercial à la place de la Micro-structure d'accueil pour personnes âgées prévue rue Salengro, en effet l'emplacement, la surface et l'accession y sont bien meilleurs qu'à l'emplacement prévu pour du commerce au bout de l'ancienne école rue A Pinteaux à Commerces et logements collectifs. Et ce d'autant plus que les conditions d'urbanisme et la disponibilité foncière ne laissent plus de place à un tel équipement nécessaire aux personnes sans voitures.
- Ce qui manque à Wavrin c'est une maison de retraite pour les personnes âgées et un centre de radiologie et d'échographie

PA 059653 23 M0002

Date d'export : 13/04/2023

Wavrin

Date de depot : 02/02/2023

Demandeur principal : MEL

Adresse du projet : 13 rue Roger Salengro

Libelle : PA10_2_1.pdf,PA3_1_2.pdf,PA14_4_2.pdf,PA1_2_1.pdf,PA4_1_2.pdf,PA14_2_2.pdf,PA14_1_2.pdf,

- Il est vrai qu'il manque cruellement de salles pour permettre aux associations de développer davantage de services vis à vis de la population. Et une médiathèque ainsi qu'une bibliothèque plus grande serait vraiment bien pour les wavrinois. Merci pour ce projet.
- Ceux qui serait bien une école pour les malentand pour que nous puissions rester la semaine avec Nos enfants serait bien

Logements :

- Maison en brique ?
- Excellente idée que ces béguinages pour seniors !
- Construire moins mais mieux. Matériaux locaux et durable, main d'œuvre bien payé, norme environnementale ++, favoriser des petits logements fonctionnels et accessibles, plutôt que de grands logements
- Tout à fait d'accord, utilisez des ressources durables, une main d'œuvre française et se focaliser sur le renouvellement des énergies !

PA 059653 23 M0002

Date d'export : 13/04/2023

Wavrin

Date de depot : 02/02/2023

Demandeur principal : MEL

Adresse du projet : 13 rue Roger Salengro

Libelle : PA10_2_1.pdf,PA3_1_2.pdf,PA14_4_2.pdf,PA1_2_1.pdf,PA4_1_2.pdf,PA14_2_2.pdf,PA14_1_2.pdf,

Annexe 1 : Résultat des questionnaires

PROJET DE VALORISATION DU CŒUR DE VILLE DE WAVRIN



QUESTIONNAIRE RÉSULTATS

La ville de Wavrin et la Métropole Européenne de Lille travaillent ensemble pour améliorer le cadre de vie de la commune. A ce titre, elles ont décidé de vous donner la parole et de récolter vos idées pour le projet d'aménagement du cœur de bourg.



Le logo affiché représente la majorité de votes par image.

- ☒ J'aime
- ☒ Je n'aime pas
- ☐ Je n'ai pas d'avis

1. LA PRÉSENCE DE L'EAU



2. LE MOBILIER URBAIN



3. L'AMÉNAGEMENT DES AIRES DE JEUX



4. LA MATÉRIALITÉ DE SOLS ET CHEMINEMENTS



..... Image qui a reçu le plus de vote « J'aime »

..... Seconde image qui a reçu le plus de vote « J'aime »

PA 059658 23 M0002 VERDI
Date d'export : 13/04/2023
Wavrin

Date de depot : 02/02/2023

Demandeur principal : MEL

Adresse du projet : 13 rue Roger Salengro

Libelle : PA10_2_1.pdf, PA3_1_2.pdf, PA14_4_2.pdf, PA1_2_1.pdf, PA4_1_2.pdf, PA14_2_2.pdf, PA14_1_2.pdf,

Annexe 2 : Contributions reçues à l'adresse mail dédiée

Mail du 14/12/2020 à 17h12

Timothée L

L'adresse du contributeur a été enlevée dans un souci d'anonymisation

Madame, Monsieur,

Nous nous réjouissons de pouvoir participer à cette concertation.

Ce projet est, par son envergure et son implantation au cœur de la commune, une occasion unique de redessiner notre ville et de corriger certains aspects pour un "mieux vivre à Wavrin".

I. Notre constat :

Depuis que nous habitons à Wavrin (6 ans), la mobilité au sein de la commune nous semble être un enjeu fort **dans les différentes traversées la ville :**

- **sur un axe "Est-Ouest"** (La Fontaine / Mairie / église / cimetière)
- **sur un axe Nord sud** (Rue de Lille / gare / Eglise / Complexe sportif rue de Verdun)

Ces traversées de ville sont compliquées :

- **En voiture** : La rue Pinteaux n'est pas dimensionnée pour un trafic important et elle est déjà fortement utilisée ;
- **A pieds avec des enfants**, les trottoirs sont souvent étroits et encombrés par le stationnement. Un réseau de "voyettes" permet à la marge d'éviter certains grands axes mais ces voyettes ne sont pas forcément connectées entre elles ;
- **A vélo** : La taille et la position de Wavrin lui donne de bons atouts pour être une petite ville cyclable agréable. Toutefois, circuler à vélo dans Wavrin est à ce jour dangereux : le secteur de la gare, la rue Pinteaux, la rue Faidherbe, la rue Raymond Poincaré, la rue de Lille...). Le réseau de pistes cyclables est sous dimensionné et peu interconnecté.

Par ailleurs, **accéder au parc de la Deule / Parc des Ansereuilles** est un enjeu :

- Les accès sont souvent "cachés" et peu mis en valeur (au bout de la rue du Colonel Le Driant, rue Léon Gambetta, rue Roger Salengro, rue de Général Koenig)
- On peut venir à Wavrin se promener et complètement passer à côté de ce bel espace vert de la commune.

II. Nos questions et propositions sur le projet :

A. Place la voiture.

Le projet engendre la création de nouveaux logements, commerces et différents équipements.

Q1 : Quel est l'impact projeté du projet en termes de trafic automobile lié à l'implantation de ces nouveaux logements, commerces et équipements ? Notamment sur la rue Pinteaux qui est déjà congestionnée. Le réseau permet-il d'absorber ce flux automobile supplémentaire ?

Réponse apportée : Le projet contribuera à **apaiser** la circulation. Est prévue la construction d'environ 90 logements dont plus de la moitié à destination des personnes âgées, habitants souvent peu véhiculés et non soumis aux déplacements pendulaires (ne circulent généralement pas aux heures de pointe). De plus, les écoles Anatole France et Jules Ferry qui généraient un trafic véhicules important aux heures de pointe ont déménagé. Les voiries de desserte des nouveaux commerces et équipements (rue du Maréchal Leclerc, rue Jules Ferry et rue Mademoiselle Lespagnol) seront requalifiées/recalibrées de manière à fluidifier le trafic véhicules.

PA 059653 23 M0002

Date d'export : 13/04/2023

Wavrin

Date de depot : 02/02/2023

Demandeur principal : MEL

Adresse du projet : 13 rue Roger Salengro

Libelle : PA10_2_1.pdf,PA3_1_2.pdf,PA14_4_2.pdf,PA1_2_1.pdf,PA4_1_2.pdf,PA14_2_2.pdf,PA14_1_2.pdf,

Le projet indique avoir une visée d'un "statut plus paisible" pour la rue Roger Salengro.

Q2 : Quels sont les chiffres de fréquentation de cette rue à ce jour aujourd'hui et quel serait l'impact du projet sur ce trafic (il semble que le trafic automobile de la partie "béguinage" et "maison des associations" du projet débouche dans cette rue) ?

A ce titre et au vu du trafic automobile, la vue 3D de la rue SALENGRO post projet dans le dossier de présentation est-elle raisonnable et crédible ?

Réponse apportée : A ce jour, aucune étude de circulation n'a été engagée dans le cadre de ce projet. La fréquentation véhicules de la rue Roger Salengro n'a pas encore fait l'objet d'une approche quantitative.

Aujourd'hui, le projet envisage plusieurs dispositifs afin de réduire la vitesse de circulation rue Roger Salengro :

- Réduction de la largeur de la chaussée (actuellement légèrement surdimensionnée).
- Aménagement de plateaux surélevés au niveau des croisements ou pose de résine.
- Végétalisation des trottoirs.

B. Emprise au sol

Le projet indique vouloir limiter l'artificialisation des sols (28,7 % vs. 46 % d'espaces verts perméables)

Q3 : Pourrait-on avoir une synthèse de l'actuelle emprise au sol des bâtiments existants dans le périmètre du projet et les projections de construction dans ce même périmètre ?

Réponse apportée : L'emprise au sol des bâtiments existants est de 9 045 m². Le projet quant à lui totalise une emprise au sol bâtie de 7 628 m². Cette emprise est donc réduite par rapport à la situation initiale. En outre, le taux d'imperméabilisation des sols est lui aussi réduit. Le périmètre de projet est actuellement composé de bâtiments avec plusieurs cours goudronnées et d'un terrain de sport en schiste. Le projet est considéré comme une opportunité rare de réintroduire le végétal en cœur de bourg. Le grand parc central qui structure le projet améliore significativement le taux d'espaces verts perméables.

C. Mobilité :

Le projet se veut comme une revitalisation de "la liaison entre la mairie, l'église et les équipements"

Q4 : En quoi le projet va-t-il favoriser les déplacements doux (pieds, vélo, trottinette...) entre ces différents équipements ? et notamment la traversée est / ouest (Mairie / église) et nord Sud particulièrement difficile et dangereuse à pieds ou en vélo (voir ci-avant : taille des trottoirs, faiblesse du réseau cyclable, rue Pinteaux congestionnée)

Réponse apportée : Depuis le centre-ville, le parc central du projet constitue une nouvelle opportunité pour les déplacements modes doux d'accéder de manière sécurisée au parc des Ansereuilles. Il sera possible depuis la rue Achille Pinteaux de rejoindre le parc sans avoir à traverser de voirie. De plus, plusieurs liaisons piétonnes sont à l'étude afin de conforter le réseau de voyettes existant. Ces cheminements permettront de rejoindre l'église depuis le nouveau collège (réouverture de la connexion piétonne rue du Fouath) et de connecter le nouveau collège, le groupe scolaire Simone Veil et le complexe sportif. La sécurisation des modes doux est une priorité du projet. Les choix techniques restent à définir mais le stationnement vélo, les voiries partagées et la création de pistes cyclables sont des hypothèses envisageables.

Notre proposition :

Le projet ne gagnerait-il pas à élargir son champ d'étude sur la mobilité douce dans l'ensemble de Wavrin ? Le projet de centre bourg pourrait alors s'entendre comme dans une approche "en pieuvre" : le projet tel que vous le proposez constituant le centre de la pieuvre et les différents tentacules de cette

pieuvre permettant des liaisons douces vers les quartiers de Wavrin.

A ce titre, une réflexion pourrait porter sur les items suivants :

- **Vers l'est :**

PA 059653_23_M0002

Date d'export : 13/04/2023

Wavrin

Date de depot : 02/02/2023

Demandeur principal : MEL

Adresse du projet : 13 rue Roger Salengro

Libelle : PA10_2_1.pdf,PA3_1_2.pdf,PA14_4_2.pdf,PA1_2_1.pdf,PA4_1_2.pdf,PA14_2_2.pdf,PA14_1_2.pdf,

- Revalorisation/aménagement du passage entre le collège et l'église (vers rue du Fouath) aujourd'hui fermé qui permet d'éviter la rue Pinteaux, saturée ;
- Voire création d'une liaison vers la rue du 14 juillet pour éviter la rue Faidherbe particulièrement peu adaptée pour les modes de déplacements doux.
- **Vers l'ouest :**
 - Amélioration de la voyette dans le prolongement de la rue Jean Jacques ROUSSEAU et aménagement de son débouché dans la rue Léon Gambetta ;
 - Voire son prolongement en direction de l'impasse débouchant derrière le NARVAL (place de la République).
- **Vers le Nord :**
 - Limitation de la place de la voiture (une seule file) dans la rue Voltaire : avec une large place apportée aux modes doux (pistes cyclables en double sens et trottoirs agréables)
- **Vers le Sud :**
 - Via l'accès au parc des Ansereuilles au niveau de la maison de l'enfance (voir également question ci-dessous sur ce sujet) qui permet ensuite de desservir - via le parc - les différentes zones "sud" de la ville ;
 - Puis, pistes cyclables sécurisées sur la rue de Verdun vers les équipements (crèche, école, complexe sportif).

Ce projet pourrait permettre de porter une réflexion globale sur la mobilité à Wavrin.

Il doit être naturellement compatible avec les modes de déplacement doux à l'intérieur de son périmètre, mais cette ambition ne peut être suffisante : Il doit être une occasion pour connecter en mode de déplacement doux les différents quartiers de Wavrin.

Réponse apportée : Le projet ne pourra pas étendre son périmètre d'étude à toute la ville de Wavrin. Ces propositions ne pourront donc pas toutes être prises en compte. Cependant, la thématique des liaisons douces est bien intégrée au projet cœur de ville. Cette approche « en pieuvre » est bel et bien une volonté forte du projet. Le projet cœur de ville a pour objectif d'être un support majeur pour conforter le réseau de liaisons douces vers les autres quartiers. Les cheminements réaménagés permettront de rejoindre l'église depuis le nouveau collège (réouverture de la connexion piétonne rue du Fouath) et de connecter le nouveau collège, le groupe scolaire Simone Veil et le complexe sportif. La sécurisation des modes doux est une priorité du projet.

D. Accès entre le périmètre du projet et le parc des Ansereuilles

Le projet semble créer un lien entre son périmètre et la zone dite des Ansereuilles mais celui-ci n'est pas clairement dessiné.

A ce jour, il n'y a pas d'accès ouvert au public entre le sud de la rue du Maréchal Leclerc et le parc des Ansereuilles : cet accès est fermé par une grille entourant la maison de l'enfance.

Dans le souci d'accessibilité du parc, un accès visible au parc permettrait de connecter "la ville à son parc" selon l'ambition du projet.

Q5 : Pourriez vous préciser l'aménagement de cet accès entre le périmètre du projet et le parc des Ansereuilles ?

Réponse apportée : Un chemin longeant le jardin de la maison de l'enfance sera aménagé afin de permettre aux promeneurs de se rendre jusqu'au parc des Ansereuilles.

E. Maîtrises d'ouvrage

Q6 : Pourriez vous préciser les différentes maîtrise d'ouvrage associées au projet : autrement dit, qui construit quoi et qui est propriétaire de quoi en fin d'opération.

Réponse apportée : Les deux maîtrises d'ouvrage associées au projet sont la MEL et la Ville de Wavrin.

Toutefois, le montage opérationnel précis du projet n'est pas encore connu à ce jour.

PA 059653 23 M0601

Date d'export : 13/02/2023

Wavrin

Date de depot : 02/02/2023

Demandeur principal : MEL

Adresse du projet : 13 rue Roger Salengro

Libelle : PA10_2_1.pdf,PA3_1_2.pdf,PA14_4_2.pdf,PA1_2_1.pdf,PA4_1_2.pdf,PA14_2_2.pdf,PA14_1_2.pdf,

Restant à votre disposition pour échanger sur ces différents items ou apporter un éclairage à nos questions,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués,

Timothée L

Mail du 12/01/2021 à 9h33

Les points soulevés dans cette contribution sont repris dans le bilan.

Bonjour,

Nous participons un peu tard à cette concertation et nous espérons que nos remarques seront prises en compte et qu'elles contribueront à aider à la finalisation du projet.

Nous sommes ravis que la ville de Wavrin ait décidé d'investir pour la réalisation d'un centre-ville qui lui faisait cruellement défaut. La connexion du centre-ville avec le parc des Ansereuilles sera un vrai atout pour le bon vivre à Wavrin et nous nous en réjouissons.

Le projet semble être de qualité et nous espérons que les promesses de création d'espaces naturels au cœur de la ville seront effectivement respectées.

Notre grande inquiétude concerne la mobilité et les commerces.

Concernant la mobilité douce, bien qu'évoquée dans la présentation, elle n'a pas été détaillée si bien qu'au terme de plusieurs réunions, nous ne savons toujours pas comment le projet vise réellement à la favoriser. Actuellement, la circulation à pied ou à vélo dans la ville est souvent compliquée et dangereuse (trottoirs étroits, absence d'aménagements cyclables, prédominance de la voiture...). Par ailleurs, la circulation automobile est saturée sur les axes routiers directement concernés par le projet (rue Achille PINTEAUX et rue Roger SALENGRO). En plein confinement, des embouteillages entravés la circulation dans ces rues, c'est dire si le flux de véhicules y est important. Il nous semble que pour un projet aussi ambitieux, il n'est pas possible de négliger les objectifs législatifs et réglementaires en matière de mobilité en participant à la limitation de la place de la voiture (réduction des émissions de GES) et en favorisant la pratique du vélo et de la marche à pied (création d'aménagements spécifiques).

Nous déplorons donc la création d'un si grand nombre de places de parking qui appellera nécessairement l'utilisation de la voiture. Les réflexes qui consistent à créer des places de parking pour attirer les clients dans les commerces sont d'un autre âge et nombre d'études ont prouvé l'inefficacité de ce genre de pratique qui peut largement être remplacée par le développement d'aménagements en faveur de la marche à pied ou des déplacements à vélo (nous avons fourni des liens vers des études qui le démontrent lors des réunions de présentation et d'échanges).

Par ailleurs, l'articulation entre le centre-ville existant (de la mairie jusqu'à l'église), le projet de création du cœur de ville et les autres projets sur le territoire de la commune (collège, salles de sport...) ne semble pas avoir été pensée puisque nous n'avons pas pu obtenir de réponse sur ce point lors des réunions. Il n'y a même pas eu d'étude sur l'état de la circulation actuelle et surtout sur l'impact du projet sur la circulation.

PA 059653_23 M0002
Date d'export : 13/04/2023
Wavrin

Date de depot : 02/02/2023

Demandeur principal : MEL

Adresse du projet : 13 rue Roger Salengro

Libelle : PA10_2_1.pdf,PA3_1_2.pdf,PA14_4_2.pdf,PA1_2_1.pdf,PA4_1_2.pdf,PA14_2_2.pdf,PA14_1_2.pdf,

Il y aurait donc un sérieux problème inhérent au sujet de la mobilité : le sujet de la circulation automobile n'est pas maîtrisé et la mobilité douce n'est pas vraiment pensée. Il faudrait penser toutes les mobilités (douce, automobile, accès au transport en commune) à l'échelle de la commune toute entière et pas seulement à l'échelle du projet de cœur de ville.

Concernant les commerces, la commune devrait maîtriser le foncier pour éviter de se retrouver avec des cellules commerciales vides (loyer trop élevé) ou des commerces non pertinents (surnombre, services uniquement...).

Enfin, pour un projet vertueux en matière sociale et environnementale, il serait judicieux de favoriser des entreprises locales pour la réalisation des travaux, avec des matériaux locaux. Il serait également intéressant de réutiliser les matériaux suite aux différentes démolitions de bâtis existants (clause dans le marché public, cradle to cradle...). Si ce projet pouvait sortir de terre de façon éthique, locale et écologique, ce serait valorisant pour l'économie et l'image de la ville et de la MEL, et exemplaire pour d'autres projets similaires.

Nous vous remercions pour votre retour et espérons sincèrement que ce projet sera conforme aux objectifs présentés pour garantir à tou.te.s une meilleure qualité de vie dans la commune.

Bien cordialement,

Michael D et Noura M

L'adresse du contributeur a été enlevée dans un souci d'anonymisation.

Les points soulevés dans cette contribution sont repris dans le bilan.

Cette contribution n'a pas été envoyée à l'adresse mail officiellement dédiée à la concertation.

Chapitre I

Présentation de l'Association AEWN :

Ce document reprend les motivations de notre Association créée le 5 novembre 2002 :

Objet : agir contre les nuisances, la pollution, s'investir dans les actions aboutissant à une meilleure qualité de vie, assurer la défense de la nature et de l'environnement ; elle peut aussi agir en direction des pouvoirs publics, territoriaux et/ou de l'Etat, en matière d'environnement, d'urbanisme ou, plus généralement, pour militer en faveur d'une écologie et de l'épanouissement des personnes à retrouver une meilleure qualité de vie au quotidien.

***L'élaboration
d'un projet qui
rend acteur tous
les Warrinoises
et Warrinois.***



Chapitre II

Les étapes de la réussite d'un projet en collaboration avec la Population pour améliorer la « Qualité de la Vie » :

- ⇒ Pratiquer des échanges et prises de décisions.
- ⇒ Commissions Extra Municipales par projet.
- ⇒ Transmettre le maximum d'informations.
- ⇒ Associer pleinement le Citoyen dans la gestion : engagement, conviction, sincérité et en accepter la complexité .

Une question se pose « le projet Centre Ville répond t-il à ces critères ? ».

Un projet Centre Ville où seule l'étape de concertation est mise en place.

Deux autres projets ont également dispensés l'implication du citoyen :

1°) Pas de débat sur l'emplacement du Collège , nous aurions pu imaginer un beau bâtiment avec des espaces vitrés donnant sur le parc de la Deûle :

- Aujourd'hui les collégiens ne bénéficieront pas d'espaces verts.
- Un projet Centre Ville restreint.

2°) Pas de débat sur le choix d'un ou deux Etablissements scolaires :

- Une proximité abandonnée qui engendrera des inscriptions vers les Communes voisines.
- Un mode de transports doux qui cédera vite sa place à la voiture.

La démolition de Prévert a une évaluation financière, mais aura également pénalisé le choix de deux groupes scolaires.

LE PROCESSUS DE VALIDATION POUR LES GRANDS PROJETS doit impliquer le citoyen, voire même le responsabiliser dans un référendum local afin de créer le dynamisme d'une Démocratie Participative.

Aujourd'hui, la concertation CENTRE VILLE se fait sur un projet « quasiment ficelé ». Dans quelques années, le débat s'ouvrira sur les contraintes.

Chapitre III

Un projet Centre Ville en tenant compte :

- De la situation sur la mixité sociale.
- De la situation sur la mixité intergénérationnelle.
- De la situation du COVID19.



Objectif à atteindre :

Redynamiser le Centre ville

En tenant compte :

- ⇒ De la mixité sociale et intergénérationnelle.

PA 059653 23 M0002

Date d'export : 13/04/2023

Wavrin

Date de depot : 02/02/2023

Demandeur principal : MEL

Adresse du projet : 13 rue Roger Salengro

Libelle : PA10_2_1.pdf,PA3_1_2.pdf,PA14_4_2.pdf,PA1_2_1.pdf,PA4_1_2.pdf,PA14_2_2.pdf,PA14_1_2.pdf,

⇒ De la situation du Covid19 et ses conséquences sur les Familles.

Mixité Sociale (la situation) :

- ⇒ Pour la réhabilitation des logements 232 et 99, les bailleurs sociaux restent sur une politique de regroupement des familles à faibles revenus.
- ⇒ Il faut reconnaître que le concept des nouveaux lotissements s'améliore.
- ⇒ Sommes-nous en cohérence avec la MEL sur le quota de logements sociaux ?
- ⇒ Sur quelles bases se font les choix :
 - Démolition de logements, rue Leclerc au profit de la « trame verte ».
 - Opportunité de logements non saisie, place de la République (vente Cardon).
 - Quelle est la préconisation au niveau de la Commune et de la Métropole concernant les logements vides sur Wavrin ?

Mixité intergénérationnelle (la situation)

Avons-nous une idée du nombre de maisons de personnes âgées à ce jour qui seront aux abords du projet proposé ? :

- 1) Un Etablissement entre EHPAD et Béguinage (déjà il n'intègre pas tous les cas de dépendances).
- 2) Un béguinage.

L'intégration de ces deux projets offre-t-il une mixité intergénérationnelle acceptable ?

Aujourd'hui, le projet d'appartements PLACE PASTEUR réservé aux Seniors ne prend pas en compte la mixité intergénérationnelle. Ce sont des SENIORS EN BONNE SANTE. Comment la dépendance sera-t-elle gérée dans 10 ans ?

Il en est de même pour la Résidence Ampère et les maisons pour personnes âgées rue Roger Salengro.

Le béguinage est une continuité de ces exemples de regroupement de personnes âgées.

Béguinage : Une localisation « équilibrée » rue des Moulins, rue des Wazières, et autres. Un contrat de « solidarité et d'épanouissement » proposé par les Elus, le projet béguinage serait « parcellé » aux abords de logements susceptibles de venir en aide pour les courses et combattre la solitude.

De même que les personnes âgées seront une source de mémoire sur Wavrin, de savoir, de culture et de respect pour les autres.

EHPAD : 2 Immeubles pour personnes dépendantes :

Sa localisation est-elle en adéquation avec les exigences de tranquillité et sérénité qu'attend une personne âgée ?

Le dossier ne reprend pas toutes les formes de dépendance.

N'oublions pas que Notre Président voulait une autre forme d'EHPAD, plus humaine (nous passons à côté de se porter preneur devant cette opportunité).

Chapitre IV

Le souhait de tous les Wavrinoises et Wavrinois :

**L'élaboration d'un projet « vivant et attractif » « juste et équitable »
qui rend acteur tous les Wavrinoises et Wavrinois.**

**S'engager avec la Population dans des projets qui améliorent la « Qualité
de la Vie ».**

Des projets cohérents et acceptés par la Population :

- Un questionnaire adressé qui détermine la base de travail.
 - Des commissions extramunicipales.
 - Des référendums citoyens.
 - Reprise de notre boîte à idées (avec une distinction des meilleures propositions).
 - Rendre « acteur » en impliquant le citoyen aux décisions locales (en place depuis 2019 à la Métropole Lilloise).

Chapitre V:

- Maison des Associations (Le respect pour nos Parents).
- Projet V-1 : la maison des Associations au « cœur de anciennes écoles).

La Maison des Associations.

Dans l'idée de partenariat et d'échanges des passions.

Dans un contexte historique en gardant TOUS les bâtiments.

Des animations comme dans les grandes Villes.

Le dynamisme de tous fera
la réussite de ce projet.

Projet 5-1 : Les bâtiments Anatole France/Victor Hugo deviendront la maison des Associations.

Des commerces sont à prévoir au rez de chaussée (le nombre sera en fonction du besoin de la maison des associations).

- La cour intérieure s'appellera Place des Tertres et sera mise à disposition des peintres, aux animations de musique, etc.... Il faut que cet endroit soit « vivant et attractif».
- Le marché se fera le vendredi à cet endroit.
- Les logements en façade seront conservés pour un projet social (logements pour autistes).
- Nous y trouverons un lieu de détente avec jet d'eau.
- Les forains pourront s'installer sur les deux places et sur la place des Tertres. La Rue Pinteaux sera piétonnière les deux WE de juin et octobre.
- Côté Jules Ferry sera un lieu de convivialité avec une restauration rapide.
Détente avec tables donnant au jet d'eau. Sous forme de Guinguette au bord du « jet d'eau ».

- Organisations par les Associations d'animations les WE.
- Mini jardin public avec pistes de boules.

PA 059653 23 M0002

Date d'export : 13/04/2023

Wavrin

Date de depot : 02/02/2023

Demandeur principal : MEL

Adresse du projet : 13 rue Roger Salengro

Libelle : PA10_2_1.pdf,PA3_1_2.pdf,PA14_4_2.pdf,PA1_2_1.pdf,PA4_1_2.pdf,PA14_2_2.pdf,PA14_1_2.pdf,

Projet V-II

Après le dynamisme des Associations, vient le dynamisme commercial.

**Besoin d'une supérette de proximité
(Faisons le bon choix avec les Wavrinois).**



PA 059653 23 M0002

Date d'export : 13/04/2023

Wavrin

Date de depot : 02/02/2023

Demandeur principal : MEL

Adresse du projet : 13 rue Roger Salengro

Libelle : PA10_2_1.pdf,PA3_1_2.pdf,PA14_4_2.pdf,PA1_2_1.pdf,PA4_1_2.pdf,PA14_2_2.pdf,PA14_1_2.pdf,

Projet V-II : après le dynamisme des Associations, vient le dynamisme commercial.

Jouons gagnant avec une supérette AUCHAN

Avec le drive à 2 kms, le projet devrait retenir l'attention de la Direction Auchan.

- Petite galerie marchande.
- Epicerie solidaire.

Les avantages :

- ⇒ Avec son drive de proximité, Auchan assure du frais au quotidien.
 - ⇒ Auchan assure les prix les plus bas.
 - ⇒ L'expérience des services techniques d'Auchan peuvent amener à la réussite du projet.
 - ⇒ Auchan sera nous conseiller et apporter son savoir aux deux projets de galeries marchandes (aux anciennes écoles et dans la supérette).
 - ⇒ Une épicerie solidaire à proximité de la supérette.
 - Y prévoir un habillement et un ameublement solidaire.
 - Y associer largement la zone maraîchère.
- Dynamiser la zone maraîchère avec l'élaboration d'un partenariat d'Auchan(s) de proximité.
- ⇒ Privilégier le recrutement de Wavrinois.

Laissons aux Wavrinois le soin de compléter ce tableau.

LA POLITIQUE DES GRANDES SURFACES ETANT

LA DECENTRALISATION DES HYPERS.

UNE OCCASION UNIQUE A NE PAS RATER.....

PA 059653 23 M0002

Date d'export : 13/04/2023

Wavrin

Date de depot : 02/02/2023

Demandeur principal : MEL

Adresse du projet : 13 rue Roger Salengro

Libelle : PA10_2_1.pdf,PA3_1_2.pdf,PA14_4_2.pdf,PA1_2_1.pdf,PA4_1_2.pdf,PA14_2_2.pdf,PA14_1_2.pdf,

L'objectif est de lancer une démarche de participation audacieuse avec la population.....

Le cœur de Wavrin doit battre aux Anciennes Ecoles.

Notons l'attachement des Wavrinois à ce patrimoine communal : aucune brique ne doit manquer dans le projet !

Projet V-III

Ce « cœur » doit battre avec une circulation « raisonnée »

Projet V-III : Ce « cœur » doit battre avec une circulation « raisonnée »

Les projets ne doivent pas générer de la circulation supplémentaire :

- Une étude sur la circulation au Centre Ville devait avoir lieu ,où en est-elle ?

Nous proposons de :

- Passer la rue Pinteaux en sens « unique », place de la Mairie vers l'église.
 - Le stationnement serait sur un seul côté (des places seraient réservées par autorisations Municipales).
 - Reprendre notre proposition de parkings de proximité (toutes les ventes seront étudiées pour désenclaver la rue Pinteaux).
 - UNE PISTE CYCLABLE sera envisageable.
 - Toutes les bonnes idées pour du stationnement seront étudiées.
 - les accès qui contournent la Commune seront agrandis de 50 centimètres, avec mode doux.
 - reprendre le projet de contournement en commissions extra-Municipales .
 - Faire des propositions à la MEL pour désenclaver la RN41 :
 - L'ancienne ligne de chemin de fer (rue A. France, vers François pneus.

A plus longues échéances :

- Le Métro dans les Weppes par tronçons.
 - Les gares seraient réhabilitées en stations de Métro.

Projet VI : D'autres projets :

Projet VII : Un projet interU-Communal pour les Jeunes, UN LIEU DE RENCONTRE POR TOUS :

Le carrefour Market est l'endroit idéal, il faut « calquer » sur le principe du bowling à Lomme (nous n'aurons peut être pas des pistes de bowling, bien que !!!!! Mais nous aurons un lieu de rencontre ,ce projet est à construire en collaboration avec Sainghin en Weppes et Don.

Projet VII.II : Un réel besoin sur la Commune :

Il est avéré que les Français sont de plus en plus bricoleurs d'où la nécessité de maintenir un commerce dans ce domaine. L'emplacement de l'ancien Brico marché s'y prête, en imaginant une bricothèque, un lieu d'échanges dans le bricolage ainsi que la création d'ateliers pour palier à l'échec scolaire.

Projet VII.III : Politique de l'eau :

Dans tous les bâtiments municipaux, rechercher systématiquement les économies d'énergie et d'eau, récupérer les eaux de pluie, envisager des productions d'énergie renouvelable (comme celle de l'église ou autre).

La ville d'Andore qui se veut 100% récupératrice d'eau, ne compte plus de caniveaux.

A Wavrin :

- ⇒ Nous avons informé que des cercueils baignés dans l'eau et de la nécessité de drainer les abords du cimetière.
- ⇒ Lors des travaux pour récupérer du terrain au niveau du parking, on a placé des plaques en ciment (style gruyère) afin que l'eau pénètre mieux dans la terre.
- ⇒ Cette solution n'arrange pas la situation où l'occasion se présentait pour récupérer l'eau de pluie afin d'alimenter les arrivées d'eau, ainsi que la réhabilitation des WC.
- ⇒ MESURE à mettre en place au niveau des bâtiments administratifs et inciter la population à le faire pour alimenter le WC ou un robinet à usage d'entretien.

Projet VI.IV : PROJET SOCIAL, EVOLUTIF DANS LE TEMPS.
Vouloir réduire les inégalités est le signe du « bien vivre ensemble ».

- Soutenir tout projet d'insertion destiné à des personnes éloignées de l'emploi et rencontrant des difficultés sociales.

Notre position pour les Familles en difficulté se résume en 3 axes principaux : travail, logement, mixité sociale et intergénérationnelle.

Mixité intergénérationnelle : gestion de la dépendance et des besoins.

La mixité Sociale : Destruction de logements en bon état au profit d'une trame verte ! Sommes-nous en manque d'espaces verts ? Ou souhaitons-nous que ces logements soient attribués à la mixité Sociale ?

Les mesures d'accompagnement seront mises en place pour accompagner les Familles en difficulté :

- Prise en charge immédiate de l'ouverture d'un dossier.
- Permanence de proximité du CCAS.
- Démarche auprès des bailleurs sociaux pour assurer une mixité sociale.
- Une procédure administrative sera mise en place afin de s'assurer que tous les organismes sont en possession de chaque dossier (nous aurons des interlocuteurs privilégiés).
- A la demande de Familles en difficulté, un espace réservé sera à leur disposition.
- Mise en relation de demandeurs d'emplois avec des retraités ayant pratiqué le métier.
- Remise en place de Wavrin emplois (réseau avec les grandes entreprises, Conseils de recruteurs)
- Points WIFI.

Projet VI.V : Cœur de Wavrin solidaire.

ENSEMBLE, il faudra prendre la décision de l'avenir des anciennes écoles primaires, devons-nous continuer à détruire nos bâtiments communaux ou les conserver pour un projet novateur ? Comme des appartements pour autistes, la maison des Associations, commerces, épicerie solidaire, restaurants du cœur, logement de personnes âgées ou en situation de handicap ou autres. Je pense sincèrement que la question doit être posée aux Wavrinois .

Des aménagements pour les personnes en situation de handicap sont à prévoir , notamment des poteaux électriques en milieu de trottoir, ainsi que les normes à certains passages piétons .

Le harcèlement scolaire devra faire l'objet d'une attention particulière (écouter et accompagner les Familles et Associations).

Accompagner et dynamiser l'action de l'AMJC dans l'aide aux devoirs scolaires pour les enfants en difficulté (proposer l'intégration de personnes en retraite à travers leur savoir-faire).

Répertorier les maisons vides pour un projet « mixité tous types ».

Mettre en place des fiches actions par commissions.

LES SUBVENTIONS CONDITIONNEES PAR LE COVID_19.

La situation avec le COVID19 est alarmante. Nous sommes tous concernés par cette situation. Nous devons tous être réactifs afin d'éviter une aggravation entre les classes sociales.

Du côté finances, une question se pose « pouvons-nous financer une extension de salle de sports pour 10 000 000 millions d'euros alors que les pertes financières de l'Etat nous laissent peu d'espoir de subventions ?

Pouvons-nous prendre ce risque ? Dans l'hypothèse d'aucune subvention, ce qui est fort probable, quel serait le coût par habitant ?

La situation nous oblige :

- ⇒ D'assurer le remboursement du groupe scolaire.
- ⇒ DE METTRE EN ATTENTE l'extension de la salle des sports pour 10 000 000 millions d'euros hors taxes.
- ⇒ D'annuler le projet de trame verte (non justifiée en cette période de crise).
- ⇒ Coût de la Maison des Associations (non chiffré).

Objectifs à atteindre :

- ⇒ Réduire les coûts des investissements par la gestion du personnel par la commune.
- ⇒ Privilégier et innover des recettes pour la Commune.

Document : AEWN

Editeur : Jean-Luc L

Wavrin, le 08 janvier 2021

PA 059653 23 M0002

Date d'export : 13/04/2023

Wavrin

Date de depot : 02/02/2023

Demandeur principal : MEL

Adresse du projet : 13 rue Roger Salengro

Libelle : PA10_2_1.pdf,PA3_1_2.pdf,PA14_4_2.pdf,PA1_2_1.pdf,PA4_1_2.pdf,PA14_2_2.pdf,PA14_1_2.pdf,